



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

L'INSTITUT
agro Montpellier

Etude des dynamiques agraires dans le cadre d'une réflexion autour d'un projet alimentaire territorial

Communautés de communes du Pays de
Serres en Quercy & du Pays Lafrançaisain

Septembre 2022



Auteurs :

Etudiants Moquas-IPAD 2022/2023

Avec la participation de Christian
BARANGER, Pierre LE RAY, Frédéric
LHOSTE et Christophe LESUEUR

SOMMAIRE

Introduction	1
Remerciements	2
Liste des étudiants	2
Avant-propos	3
La demande des Communautés de communes	3
Méthodologie :	5
L'agriculture comme objet d'étude complexe	6
L'analyse-Diagnostic du système agraire	7
Diversité des exploitations agricoles des deux Communautés de communes	15
Des paysages contrastés	16
Une histoire agraire riche	19
Diversité des exploitations agricoles aujourd'hui	22
Caractéristiques des différents types d'exploitations agricoles du territoire	25
Type 1 : Les Robustes	26
Type 2 : Grandes exploitations spécialisées <i>sèches</i>	29
Type 3 : Grandes exploitations spécialisées <i>irriguées</i>	31
Type 4 : Exploitations diversifiées avec ateliers à haute valeur ajoutée	34
Type 5 : Les nouveaux arrivants « hors cadre familial »	36
Analyse comparative des fonctionnements économiques des types d'exploitations étudiées	39
Enjeux pour un futur projet alimentaire territorial	41
Les exploitations qui ont un potentiel important mais qui sont orientées vers des marchés extérieurs au territoire ou qui produisent trop peu de volumes	42
La part des subventions PAC dans le revenu agricole	43
Les exploitations mobilisables à court terme	43
Restitution des résultats & synthèse des échanges	45
Restitution finale des résultats	46
Synthèse des débats	46



Introduction

Remerciements

L'ensemble des étudiants ainsi que l'équipe encadrante tiennent à remercier les Communautés de communes « Pays de Serres en Quercy » et « Coteaux et plaines du pays Lafrançaisain » et notamment Serge Lamiscarre et Claire Crubilé, chargés de mission ainsi que leurs Présidents, Messieurs Claude Veril et Thierry Delbreil et le Vice-Président en charge de l'agriculture, Pascal Aurientis pour leur accueil et leur aide précieuse tout au long de ces deux semaines de terrain.

Cette étude n'aurait pu être réalisée sans la coordination de la Direction Départementale du Territoire du Tarn et Garonne (DDT82), notamment Flavie Bergounioux, chargée de mission « agriculture durable et territoires » et du Chef de service d'économie Agricole François Milhau que nous remercions vivement pour leur collaboration dans l'organisation de cette étude.

Un grand merci également aux personnels du Pôle Tropicale & Méditerranée de l'Institut Agro Montpellier pour avoir permis que ce stage se déroule dans les meilleures conditions ainsi qu'au Domaine équestre de Lauzerte qui nous a reçu dans les meilleures conditions.

Merci également aux élus qui se sont largement mobilisés et les personnes présentes lors de la restitution de ces travaux. Mais le plus grand des remerciements va directement aux personnes qui ont accueillies à bras ouverts nos avalanches de questions, avec en premier lieu les agriculteurs de ces territoires.

Liste des étudiants

MOQUAS		IPAD	
NOM	Prénom	NOM	Prénom
AVRILLON	Raphaël	BARDIN-WOOD	Marguerite
AYEH AMENYAH	Komi	BEAUD	Benjamin
BOËDEC	Erin	BERNARD	Cédric
BOMBEAU	Alice	BLONDEL	Bérénice
BOUBTANA	Selma	COLOMBÉ	Géraldine
BOURAZZA	Manal	GAGET	Héloïse
CHAUMEIL	Antoine	GIRARDOT	Romain
FOURNIER	Eléa	GOHIN	Thérèse
GERANCE	Arjay Arzobal	LAMY	Auriane
GUIHÉNEUF	Lucile	LAURENS	Morgane
JACQUET	Clément	MAGNIER	Célia
KOUADIO	Kassi	MARTINEZ	Leïla
LANTA	Cesserre	PAGE	Lucie
LELOUP	Océane	PHILIP	Coline
LÉVY	Clara	REYNAUD	Mathilde
LUKOKI	Benjamin	TREBOUX	Marion
MARTIN	Clara		
MÉRINÉ	Wolf Jivins		
MONNE	Lucie		
Ouatantien	Koné		
PIRO	Charlie		
RAFARALAHINIRI	Clément Mario		
ROYAN	M		
SAFARI	Adrien		
SY	Fatoumata		

Avant-propos

Les résultats présentés dans ce rapport sont issus d'un travail de terrain de deux semaines, effectué au mois de septembre 2022 sur la région agricole des communautés de communes « Pays de Serres en Quercy » et « Coteaux et plaines du pays Lafrançaisain ».

Ce rapport est une compilation des travaux réalisés par les étudiants des spécialités MOQUAS¹ et IPAD² du Pôle Tropicale & Méditerranée de l'Institut Agro Montpellier.

L'objectif général de ce travail est de saisir la diversité des agricultures de ce territoire qui s'étend des plateaux au nord-ouest de Valeilles jusqu'aux zones de plaines sur les berges du Tarn vers Lafrançaise. L'agriculture est ici vue au travers de la définition de Marcel Mazoyer et Laurence Roudart, et se compose de l'écosystème cultivé et du système social productif. L'objectif est ainsi de décrire et comprendre les processus par lesquels ce territoire s'est progressivement transformé au cours de l'Histoire, et de saisir les dynamiques en cours.

Ce travail présente la diversité des agricultures, comme produit de l'histoire et du milieu biophysique, qui révèle de nombreuses différenciations techniques, économiques et sociales entre les exploitations agricoles. Tout l'objet de ce diagnostic agraire, avant tout pédagogique et professionnalisant, est de montrer qu'elles ont été les évolutions de ce système agraire, d'en décrire une réalité et d'éventuellement éclairer des décisions au regard des résultats. Et cela en traitant de la diversité des milieux et des modes d'artificialisation, de la diversité des productions, des exploitations agricoles, des dynamiques d'accès aux différents facteurs de production (foncier, eau, capital financier...), des organisations et des relations sociales (entre propriétaires et métayers par exemple), de la diversité des acteurs, de leur statut, de la diversité de leurs pratiques techniques et de leurs résultats technico-économiques, etc.

Enfin, ce travail tente d'apporter quelques réponses sur les dynamiques agricoles en cours notamment sur la connexion au système alimentaire local et à ses nombreux acteurs, en préfiguration d'un futur Projet Alimentaire Territorial (PAT) envisagé par les deux communautés de communes.

Les opinions exprimées dans le présent document n'engagent que les auteurs et en aucun cas les personnes rencontrées pendant cette période.

La demande des Communautés de communes

Nous avons pendant 10 jours, travaillé à répondre à une demande de diagnostic agraire des Communautés de Communes du Pays de Serres en Quercy et Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain en concertation avec la Direction départementale du territoire du Tarn et Garonne. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du stage collectif initié pour les deux formations, dont l'objectif principal est de comprendre l'agriculture familiale dans toute sa globalité, avant de réfléchir aux actions possibles pour le développement.

Le territoire étudié s'étend sur 670 Km² et regroupe 33 communes. Il est caractérisé par une activité économique rurale forte couplée à une agriculture diversifiée et un artisanat actif, proposant des produits locaux de qualité et mettant à disposition un tissu associatif riche et un cadre de vie préservé.

¹ MOQUAS : Option de dernière année ingénieur et Master 2 « Marchés, organisations, qualités et Services en appui aux agricultures du Sud »

² IPAD : Mastère spécialisé (Bac +6) « Innovations et Politiques pour une Alimentation Durable »

Méthodologie :

Une démarche systémique
pour caractériser les dynamiques agraires

L'agriculture comme objet d'étude complexe

Afin de répondre aux questions que l'on se pose, il est nécessaire d'avoir une compréhension exhaustive des dynamiques agricoles, de la diversité des exploitations et des relations qu'elles entretiennent. Ceci permet de comprendre les intérêts des agriculteurs, les freins qu'ils rencontrent, ce qui permet de proposer et discuter d'actions menant les agriculteurs à contribuer à l'intérêt général, tout en poursuivant leurs intérêts particuliers.

Cette étude propose de fournir une compréhension des dynamiques agricoles du territoire étudié pour pouvoir discuter des actions de développement, passées et à venir. Le Diagnostic Agraire se révèle être un outil parfaitement adapté à cet enjeu, en identifiant et caractérisant les principaux enjeux d'une petite région agricole. En allant au-delà de la conception étroite de l'agriculture, qui se concentre sur l'étude des pratiques ou des technologies visant à accroître les rendements, le concept de système agraire permet de comprendre l'agriculture dans toute sa complexité.

On définit alors le système agraire comme « un mode d'exploitation du milieu, historiquement constitué et durable, un système de forces de production adapté aux conditions bioclimatiques d'un espace donné et répondant aux conditions et besoins sociaux du moment. Analyser et concevoir en termes de système agraire, l'agriculture pratiquée en un lieu donné et à un moment donné, consiste à la décomposer en deux sous-systèmes : l'écosystème cultivé et le système social productif, les deux sous-systèmes devant être étudiés sur le plan de l'organisation, du fonctionnement ainsi que de leurs interrelations » (Mazoyer et Roudart, 1997). C'est l'objet que l'on cherche à modéliser tout au long de cette étude.

Le Diagnostic Agraire est une démarche dite systémique, qui mobilise différentes disciplines scientifiques (Agronomie, Sociologie, Economie) et fait le postulat que les situations agricoles rencontrées, sont le fruit d'interactions entre ces éléments de la réalité que l'on étudie. En appliquant une démarche allant du « général au particulier », on espère ainsi pouvoir comprendre la diversité du milieu, des exploitations agricoles et de leurs pratiques. Cette méthode fait le postulat que « les agriculteurs ont des raisons de faire ce qu'ils font » (Jouve, 1992) et qu'il est primordiale d'identifier ces raisons. Les agriculteurs doivent en effet combiner des facteurs biophysiques variés, comme la nature des sols, la pluviométrie, la température, des éléments de nature économique tels que l'accès au marché, aux crédits et équipements, le prix des intrants, les politiques de développement, mais également des facteurs socio-culturels.

L'analyse-Diagnostic du système agraire

L'ensemble de l'approche du Diagnostic Agraire est enseignée à l'Institut des Régions Chaudes de l'Institut Agro de Montpellier. Cette approche a été formalisée par Isabelle Touzard et Nicolas Ferraton dans le livre *Comprendre l'agriculture familiale Diagnostic des systèmes de production*, mais également dans de nombreux documents publiés par la Chaire d'Agriculture Comparée d'AgroParisTech. D'autres informations pertinentes peuvent être trouvées dans le Mémento de l'Agronome, co-écrit par le CIRAD et le GRET, ainsi que dans le *Guide de l'enquête de terrain* rédigé par Stéphane Beaud et Florence Weber.

Etape 1 - Etude du Milieu Biophysique et Climatique

Avant de se lancer bille-en-tête dans les entretiens avec les agriculteurs, il a été nécessaire de comprendre le milieu biophysique, qu'ils façonnent chaque jour. Cette première étape a commencé avant l'arrivée sur le terrain, avec de la lecture de cartes. Complétée par une visite du terrain, on « collecte des informations sur le milieu physique et agro-écologique (topographie, géologie, pédologie, hydrographie, climat, botanique) ». Ceci a permis avant tout d'identifier de « grands ensembles du paysage, considérés comme des espaces homogènes du point de vue de leur modelé et de leur végétation spontanée et cultivée ». De l'organisation de ces zones agro-écologiques, on a pu « émettre des hypothèses sur les relations existant entre le milieu physique et l'occupation du sol ». On commence ainsi à avoir une idée des déterminants du milieu, qui expliqueraient les différences entre les exploitations agricoles.

Cette phase de découverte du terrain a permis de se familiariser avec les cultures en place, d'identifier leur agencement, et d'observer certaines pratiques agricoles. On a pu également observer la présence (ou l'absence) d'aménagements pour l'irrigation/drainage, de matériel agricole et l'organisation des villages et des maisons, qui donnent autant d'indices sur le fonctionnement des exploitations agricoles.

Le résultat de cette étape est un zonage agro-écologique argumenté, accompagné d'hypothèses sur l'occupation des sols et les pratiques associées. Cette période d'observation a permis ensuite de poser des questions plus pertinentes aux agriculteurs.

Etape 2 - Etude de l'Histoire Agraire

Les observations de la phase précédente ont soulevé de nombreuses questions, notamment sur l'origine de différenciations entre exploitations. Comme on le voit très bien dans ce cas, la diversité actuelle est intimement liée aux dynamiques du passé. Autrement dit, il est des facteurs qu'on ne peut pas attribuer uniquement au milieu et pour pouvoir comprendre la situation actuelle, il a fallu s'immerger pleinement dans l'histoire agraire de la région. Lors de cette phase d'entretiens de compréhension, il s'agissait de reconstruire l'histoire agraire de la région, pour comprendre ces dynamiques passées, ce qui permet de répondre à nos questions sur l'origine des différenciations.

Des questions posées auprès d'agriculteurs (à commencer par les anciens) ont permis de déterminer des phases, pendant lesquelles le paysage et les pratiques agricoles « sont décrits comme stables », et d'autres périodes « de recomposition et d'émergence » de nouvelles formes d'agriculture. On réalise deux types d'entretiens historiques. Ceux qui concernent l'histoire agraire de la zone, et ceux qui concernent l'histoire de l'exploitation et de l'exploitant (appelés récits de vie). On a ainsi reconstruit les réalités agricoles du passé (cultures présentes, utilisation de la main d'œuvre, mode de renouvellement de la fertilité des sols etc.). A travers ces recherches, on a étudié les dynamiques d'évolution des différents facteurs de production dans les exploitations agricoles, telles que les dynamiques d'accumulation de capital, de division des terres, d'emploi de la main d'œuvre, etc.

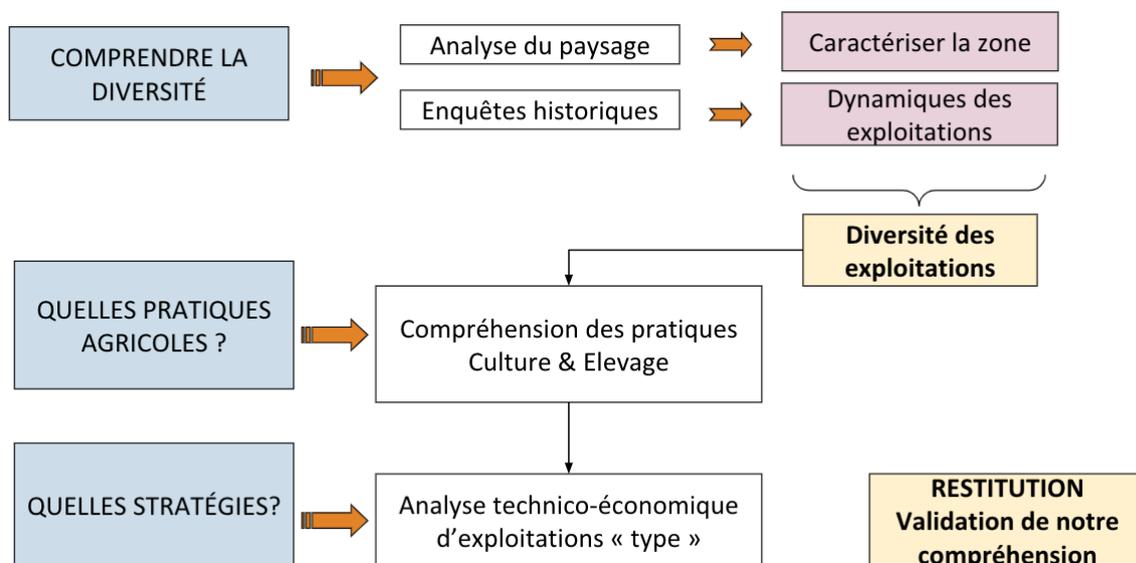
A l'issue de cette phase, on est à même d'expliquer la « différenciation qui s'est opérée au cours de l'histoire entre les exploitations agricoles, en fonction des surfaces exploitées, des outils et

équipements utilisés, du matériel végétal et animal utilisé, des techniques employées au gré des évolutions démographiques, des événements économiques et politiques, ainsi que de recompositions sociales ». On définit alors une typologie des systèmes de production, comme produits de l’histoire et du milieu biophysique.

De façon à concevoir les trajectoires de changements des exploitations agricoles passées et à venir, on utilise la notion de système de production, qui permet de conceptualiser ces exploitations en un modèle facilitant sa compréhension. On définit le système de production comme un ensemble structuré de moyens de production (Main d’œuvre, Terre, Equipement etc.), combinés entre eux pour assurer une production végétale et/ou animale, en vue de satisfaire les objectifs de l’exploitant. C’est le concept que l’on mobilise pour décrire des exploitations agricoles semblables et décrire une typologie des exploitations. Ces systèmes de production sont aussi vus comme la combinaison de systèmes de culture (SC), et de systèmes d’élevage (SE).

Un SC se définit comme « un ensemble de modalités techniques mises en œuvre sur des parcelles traitées de manière identique. Chaque système de culture se définit par : la nature des cultures et leur ordre de succession, les itinéraires techniques appliqués à ces différentes cultures, ce qui inclut le choix des variétés pour les cultures retenues » (Sébillote, 1976). Un système de culture est donc caractérisé par une rotation culturale et par un même itinéraire technique, appliqués sur différentes parcelles. Plusieurs exploitations peuvent ainsi avoir un à plusieurs systèmes de culture en commun.

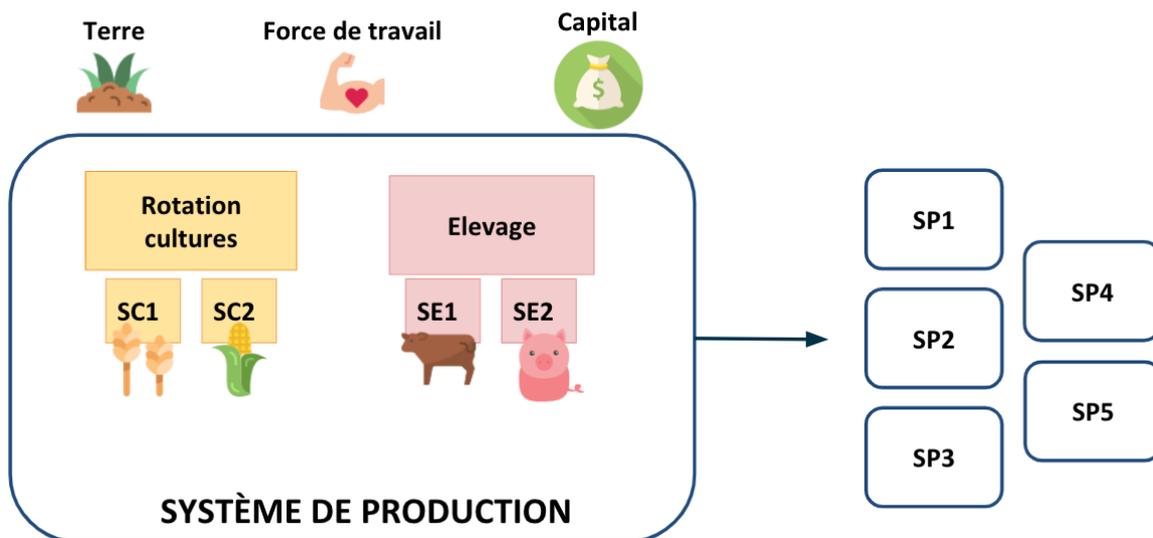
Un SE pourrait avoir une définition similaire, et être vu comme un ensemble de modalités techniques, mises en œuvre sur une cohorte d’animaux d’une même espèce, traités de manière similaire au cours de leur vie. Il se définit par un fonctionnement démographique du troupeau, repose sur des pratiques de reproduction, d’alimentation et de soins aux animaux, et se caractérise par des performances de production, également liées au choix de la race. Cet ensemble de pratiques, en interaction dynamique, est « organisé par l’Homme en vue de valoriser des ressources par l’intermédiaire d’animaux domestiques, pour en obtenir des productions variées (lait, viande, fumure organique etc.) » (Landais, 1992) ou pour répondre à d’autres objectifs (force de traction, épargne sur pieds etc.)



Etape 3 - Analyse socio-technique

A partir des données dont on dispose, grâce à l’étude du Milieu Biophysique et de l’Histoire, on comprend un certain nombre de déterminants du système agraire en place. On répond en grande partie à la question sur l’origine des différenciations observées entre exploitations agricoles. Reste à

savoir quelle est la nature actuelle des différences, en étudiant l'organisation et le fonctionnement de ces systèmes de production.

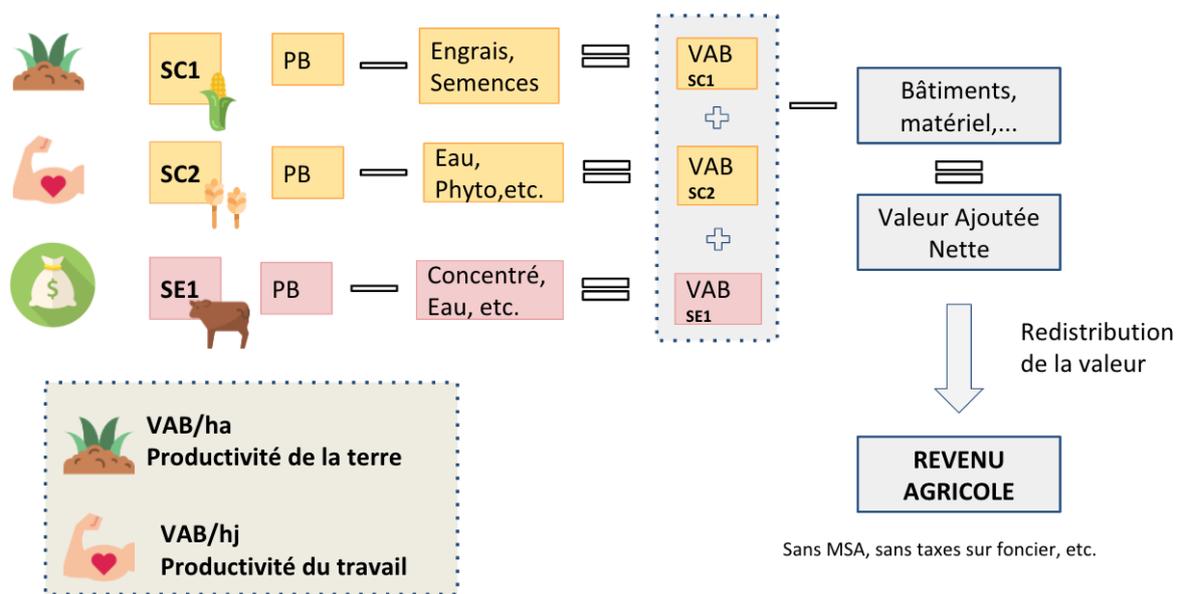


Avant d'entrer dans le détail du fonctionnement économique des exploitations agricoles identifiées, on a d'abord cherché à comprendre le fonctionnement technique des systèmes de culture (espèces et variétés choisies, rotations, associations etc.), avec leurs itinéraires techniques respectifs (succession des pratiques des agriculteurs sur ces cultures). De même, on a étudié le fonctionnement des systèmes d'élevage (races, reproduction, alimentation etc.) présents sur la zone. On s'est intéressé de près aux systèmes de culture choisis, au calendrier de travail, à l'organisation de la main d'œuvre, aux intrants et aux produits de l'exploitation, aux matériels et bâtiments, et à tout ce qui permet de caractériser le fonctionnement sociotechnique de l'exploitation. Cette étude est également très attentive aux relations qui existent entre les systèmes d'élevage et les systèmes de culture, et n'oublie pas de s'intéresser aux autres formes de revenus, qui permettent le fonctionnement des exploitations (pluriactivité, atelier de transformation).

A l'issue de cette phase, on a construit un modèle de fonctionnement sociotechnique pour chaque système de production identifié. On représente les flux de matières au sein de l'exploitation, ce qui permet de discuter des complémentarités et concurrences qui existent entre les SC et/ou SE pour l'usage des ressources telles que la main d'œuvre, les ressources naturelles etc.

Etape 4 - Analyse économique

L'analyse du fonctionnement technique des SP appelle à étudier leur fonctionnement économique, pour pouvoir quantifier l'amplitude des écarts de revenus entre SP, et comprendre les choix des agriculteurs, basés sur une utilisation rationnelle de leurs moyens de production.



6

Produit Brut (PB)

En pratique, on a calculé le PB à l'échelle de chaque système de culture (SC) et d'élevage (SE). Il correspond à la somme des ventes et à la valeur donnée aux produits d'autoconsommation. Par exemple, un système de culture qui ferait se succéder tomates et haricots en rotation, aurait un PB égal à la somme des ventes de tomates et de haricots (soit quantité produite x prix de vente) ainsi qu'à la valeur des produits autoconsommés (quantité autoconsommée x prix du marché, c'est-à-dire l'argent qui aurait été dépensé si les exploitants avaient dû les acheter).

$$PB = \Sigma (\text{quantité vendue} \times \text{prix de vente}) + \Sigma (\text{quantité autoconsommée} \times \text{prix du marché})$$

Consommations intermédiaires (CI)

De ce Produit Brut, on retranche les consommations intermédiaires, qui correspondent à l'ensemble des biens et services entièrement dégradés lors d'un cycle, sur l'ensemble du système de culture ou d'élevage. Elles comprennent par exemple les coûts des semences, des fertilisants, les consommations d'énergie, le coût des concentrés pour les animaux, les paillettes d'insémination etc.

Valeur Ajoutée Brute (VAB)

On obtient ainsi la Valeur Ajoutée Brute (VAB), qui est une estimation de la richesse produite par l'agriculteur pour un système d'élevage ou de culture. Elle correspond donc à la différence entre le Produit Brut (PB) et les Consommations Intermédiaires (CI) :

$$VAB = PB - CI$$

Cette valeur permet de comparer les performances économiques des différents systèmes selon plusieurs facteurs, en ramenant ces VAB par une unité de surface ou de temps de travail (la VAB/ha est appelée productivité de la terre et la VAB/Homme-jour, la productivité du travail). Ces valeurs permettent d'expliquer en partie les choix des agriculteurs, qui optent pour des cultures dégagant une forte valeur ajoutée par hectare, ou qui cherchent à limiter le temps de travail, tels que les pluriactifs, en maximisant la valeur dégagée par jour de travail (forte VAB/Hj). On passe ensuite à l'échelle du système de production

Amortissements (Am)

Les VAB des différents systèmes sont additionnées, pour aboutir à une Valeur Ajoutée Brute de l'Exploitation. Afin d'estimer la Valeur Ajoutée Nette (VAN) de l'exploitation, on y retranche la somme

des Amortissements économiques (Am) du capital fixe de l'exploitation (Matériel, Bâtiments ou encore Plantes pérennes etc.). En effet, on ne calcule la VAN qu'à l'échelle du système de production, puisqu'il est très souvent difficile d'attribuer la dégradation de certains équipements ou bâtiments à un SC ou SE en particulier. Les équipements et bâtiments ont de multiples fonctions, servant souvent à de multiples systèmes. Un tracteur sert à la fois au labour sur plusieurs SC, et sert également à transporter les fourrages achetés pour le SE. C'est pourquoi l'on attribue ces dégradations à l'échelle du SP. La durée d'amortissement correspond à la durée de vie de l'objet en question.

Valeur Ajoutée Nette (VAN)

$$\text{VAN} = \Sigma (\text{VAB}) - \text{Am}$$

La Valeur Ajoutée Nette est donc une estimation de la richesse créée à l'échelle d'un système de production. On utilise d'autres indicateurs tels que la VAN/hectare ou encore la VAN/actif familial qui permettent de caractériser et comparer les performances sociotechniques et économiques des systèmes de production.

Revenu Agricole (RA)

La richesse créée à l'échelle du système de production, est ensuite redistribuée entre différents acteurs économiques. Pour évaluer la rémunération réelle de l'agriculteur (et de sa famille) et la répartition de la richesse créée, il faut encore soustraire le salaire des ouvriers, les intérêts sur emprunts (l'acteur économique est la banque), les locations de terres (ici, c'est le propriétaire), les impôts et taxes (le gouvernement), et ajouter les éventuelles rentes foncières ou subventions. On obtient ainsi le Revenu Agricole.

$$\text{RA} = \text{VAN} - (\text{Salaire} + \text{impôts} + \text{intérêts} + \text{locations terres}) + \text{rentes} + \text{subventions}$$

Dans ce cas précis, il n'a pas été possible d'estimer certains coûts tels que les cotisations MSA, les intérêts payés à la banque ou encore les impôts. Le calcul de ce revenu a donc surtout un intérêt en termes relatifs, pour permettre la comparaison entre les systèmes de production.

Analyse comparée des performances

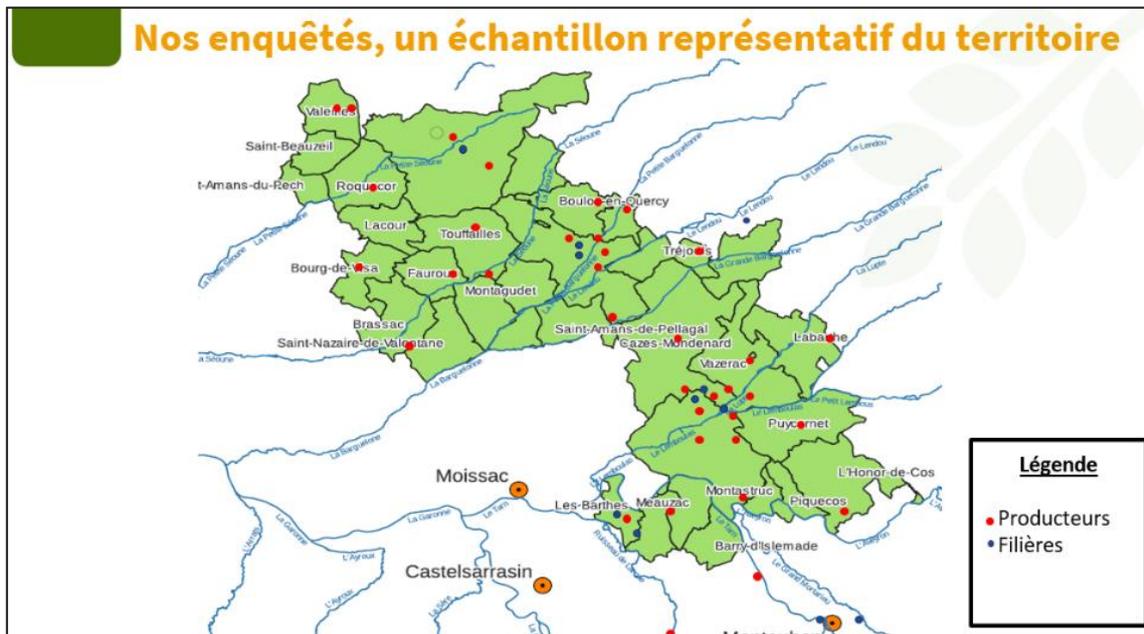
En comparant les performances sociotechniques et économiques des différents systèmes de production, on finit de dépeindre l'origine, la nature et l'amplitude des différences actuelles. On peut alors identifier les freins au développement des différentes exploitations, les impacts qu'elles ont les unes sur les autres, et ainsi proposer des actions de développement bénéficiant au plus grand nombre, reposant sur une bonne compréhension de l'organisation du système agricole. Cette comparaison fera intervenir des graphiques tels que :

$$\text{RA par actif} = f(\text{SAU par actif})$$

$$\text{RA par actif} = f(\text{Nombre de mères reproductrices par actif})$$

Démarche sur le terrain, zone d'étude et entretiens réalisés

Pour pouvoir répondre à la demande, nous nous sommes répartis en 10 groupes de 4 ou 5 personnes pour couvrir toute la zone géographique des deux communautés de communes et avoir un échantillon représentatif. Chaque jour nous nous rendions sur le terrain, pour réaliser des enquêtes principalement auprès des producteurs sans information préalable.



Ainsi nous avons pu réaliser environ **70 entretiens auprès majoritairement d'agriculteurs et d'acteurs des différentes filières agricoles**, menés par une démarche en plusieurs étapes avec à chaque fois des restitutions suivies de discussion en plénière :

- Nous avons commencé par des études paysagères sur nos différentes zones qui composent le territoire. Cette étape a permis d'émettre des hypothèses sur les différentes activités agricoles qui pourraient exister et identifier les différentes unités agro écologiques.
- Les deux jours suivants, nous nous sommes donné pour mission de comprendre l'histoire du développement agricole dans la com-com en ciblant des interlocuteurs ayant vécu les transformations du territoire, notamment des agriculteurs retraités et des agriculteurs en exercice. Cette étape nous a permis de retracer et comprendre les dynamiques d'évolutions des différentes exploitations qu'on retrouve sur le territoire.
- Après cela, chaque groupe s'est entretenu avec plusieurs producteurs, dans le but de comprendre ses logiques, ses choix techniques, ses débouchés, afin de déterminer dans quelles dynamiques socio-économiques ils se situent.

Dans une dernière étape, les entretiens ont concerné toutes les entités qui constituent un maillon important dans la dynamique agricole et l'alimentation du territoire notamment, la restauration collective, les épiceries, coopératives et les organisations de producteurs.

Tous ces entretiens ont permis d'enrichir nos réflexions sur les différents enjeux dans le cadre de la stratégie d'un futur PAT.

Glossaire

Assolement

Répartition des cultures de l'année entre les parcelles d'une exploitation.

Homme-jour

Unité de mesure correspondant au travail d'une personne pendant une journée, que l'on considérera de 8h.

Transect

C'est une méthode d'échantillonnage consistant en une ligne virtuelle ou physique, que l'on met en place pour étudier un phénomène

Acronymes

Am	Amortissement économique
CI	Consommations intermédiaires
Hj	Homme-jour
IA	Insémination Artificielle
IVV	Intervalle vêlage-vêlage
MO	Matière Organique
MOF	Main d'œuvre familiale
MOST	Main d'œuvre salariée temporaire
MOSP	Main d'œuvre salariée permanente
PB	Produit Brut
RA	Revenu Agricole
RU	Réserve utile
SAU	Surface Agricole Utile
SC	Système de Culture
SE	Système d'Élevage
SP	Système de Production
VAB	Valeur ajoutée brute
VAN	Valeur ajoutée nette



Diversité des exploitations agricoles

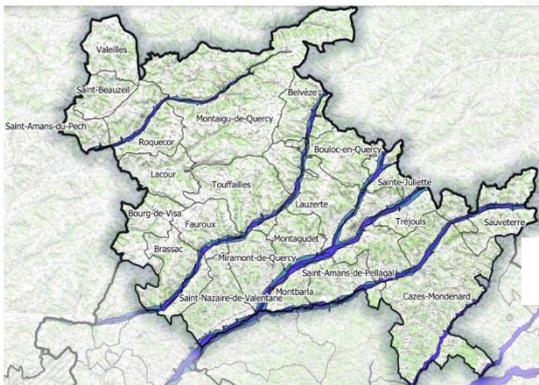
Des paysages contrastés

Des zones distinctes identifiées selon les types de sol et de relief

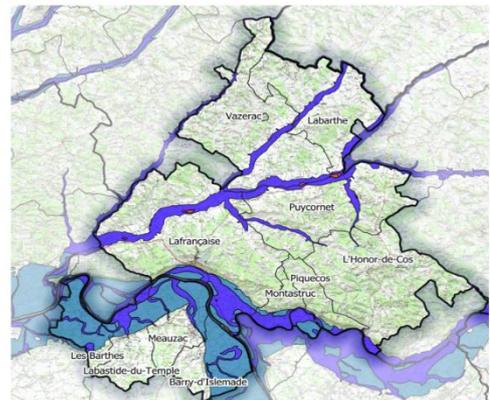
Comme énoncé plus haut, nous avons commencé notre diagnostic agraire par une étude du paysage dans le but de comprendre le milieu et la diversité des activités agricoles des deux communautés de communes.

Les territoires des deux communes présentent des similarités et des différences.

Pays de Serre en Quercy

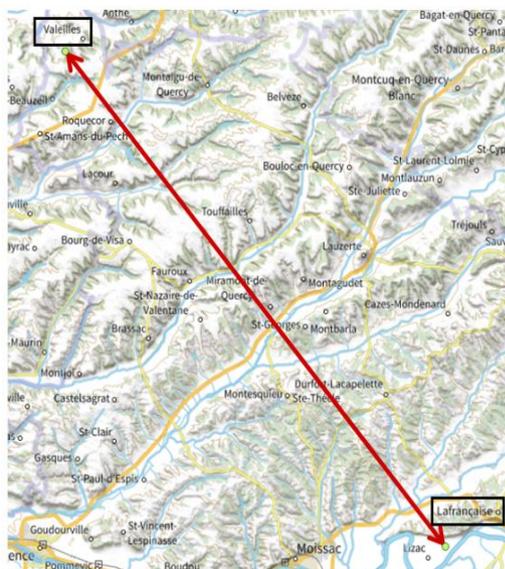


Pays Lafrançaisain



En effet, sur la CC du Pays de Serres en Quercy, on observe un découpage du territoire en forme de serre, caractéristique et marqué par le passage de cours d'eau sur un axe N-E / S-O, entraînant une succession de plaines, de coteaux plus ou moins pentus, et de plateaux.

Pour le Pays Lafrançaisain est lui aussi caractérisé par un enchaînement de coteaux et de basses plaines, mais cette fois beaucoup plus larges, en raison de la présence de l'Aveyron et du Tarn.

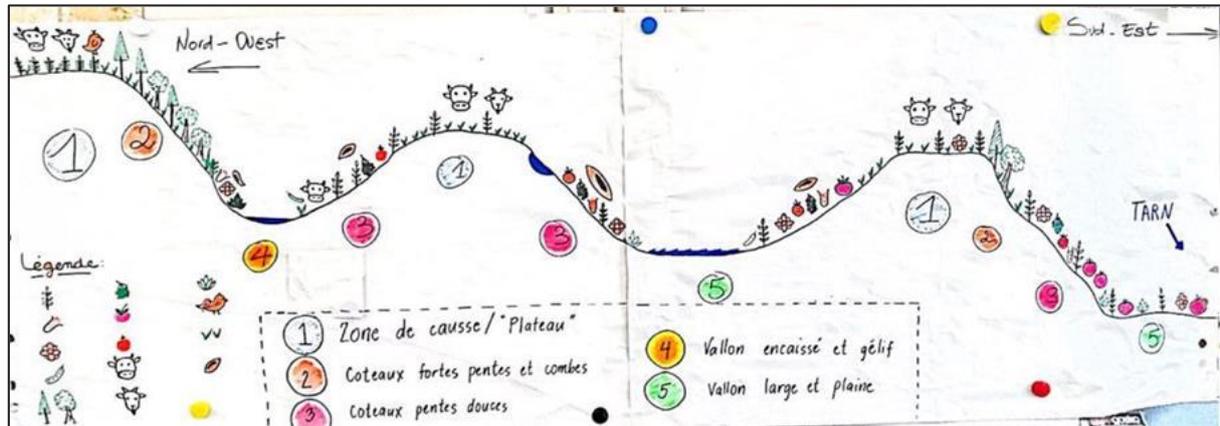


Transect Nord – Ouest, zone Valeilles, jusqu'au Sud-Est, sur les berges du Tarn

Afin de comprendre la diversité du paysage et des activités agricoles sur les deux Communautés de communes, notre première démarche a été de sillonner le territoire, par groupes de 4-5. Nous avons transcrit toute la richesse du paysage dans un transect, c'est-à-dire une représentation simplifiée du paysage entre deux points géographiques. Notre transect suit une coupe du territoire selon un axe nord-ouest (aux alentours de Valeilles), sud-est (aux alentours de Lafrançaise).

Présentation des 5 zones agroécologiques identifiées

A la suite de notre lecture de paysage, nous avons mis en évidence 5 types de paysage agricole ou unités agro-écologiques. Ces unités constituent une représentation simplifiée de l'occupation du territoire par l'agriculture.



Dessin transect des deux communautés de communes sur un axe nord-ouest (Valeille) sud-est (proche Lafrançaise)

Unité AE 1 : les plateaux calcaires

La première unité agro-écologique identifiée se caractérise par des zones de causses, des plateaux calcaires constitués de sols maigres, caillouteux, très peu profonds. On peut penser au plateau en amont de Roquecor. Ce type de zone est propice à l'élevage bovin ou caprin, on y retrouve ainsi des prairies permanentes, mais aussi des cultures de céréales à paille. Les parcelles y font généralement plus de 5 ha et ne présentent pas de signes distinctifs de séparation.

Unité AE 2 : les coteaux à fortes pentes

La seconde unité agro-écologique correspond à des coteaux à fortes pentes, situés en aval des zones de plateaux. Le sol, peu profond, présente des affleurements et est majoritairement occupé par des prairies temporaires et des zones de forêt. Cette unité est sujette à des problèmes d'érosion et les prairies y sont clôturées.

Unité AE 3 : les coteaux à pentes douces

La troisième unité agro-écologique est proche de la précédente, mais présente des pentes plus douces, plus propices aux cultures. Le sol est toujours argilo-calcaire mais plus profond qu'en plateau. On peut ainsi y retrouver des céréales à paille, de l'arboriculture, et notamment des pruniers et du raisin de table. On peut également y observer des cultures de semences (maïs, betterave, tournesol...), fortement liées à la présence d'ouvrages de gestion de l'eau, en particulier des retenues collinaires collectives ou individuelles. Les parcelles mesurent généralement entre 2 et 5 ha et sont séparées en partie par des haies bocagères.

Unité AE 4 : les vallons encaissés

La quatrième zone agro écologique se caractérise par des vallons encaissés et gélifs, comme la vallée de la Petite Séoune au nord-ouest du territoire. Les sols sont alluvionnaires et permettent la production de semences, de grandes cultures, de maraîchage et de prairies principalement liées à l'élevage laitier. Les aménagements de l'eau comme les stations de pompes ou les stations de captage des rivières y sont nombreux. Enfin, les parcelles sont en général moins de 2 ha et sont partiellement séparées par des haies bocagères.

Unité AE 5 : les vallons encaissés

La cinquième et dernière zone regroupe les vallées larges et terres dites de "plaines". Les terres en aval de Lauzerte ou au sud du territoire proche du Tarn en sont un bon exemple. On y retrouve de l'arboriculture, du maraîchage diversifié et des grandes cultures, le tout sur des sols alluvionnaires présentant des risques d'inondations. Les réseaux d'irrigation comme les captages, les stations de pompage et les drains y sont très développés. De plus, la taille des parcelles varie en fonction du type d'agriculture. Pour les maraîchers, les parcelles dépassent rarement 3 ha, là où l'arboriculture est regroupée par blocs de 5 ha ou plus.

Systèmes d'irrigation

Le territoire présente différents systèmes d'irrigation, des retenues collinaires collectives par exemple, au Sud de Montaigu, en lien étroit avec le développement de la culture de semences, mais aussi des retenues individuelles, ici ou là, des dispositifs de pompage à partir des cours d'eau qui traversent le territoire : la Petite Séoune, la Séoune, la Barguelonne, le Tarn, l'Aveyron...

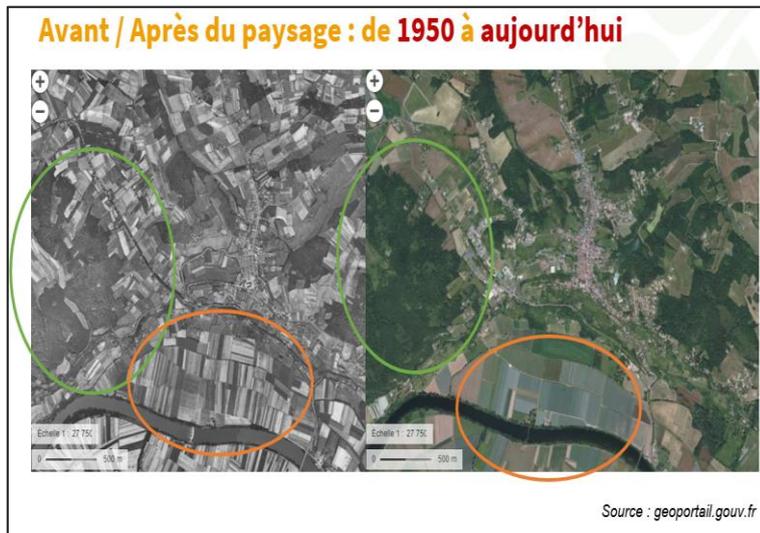
Synthèse des caractéristiques du territoire étudié

Unité agroécologique	Sol	Occupation	Aménagements	Descriptif parcellaire	Risques
1 Zone de causse (légèrement vallonnée) et assimilée à un « plateau »	Sols argilo calcaires et caillouteux	Cultures annuelles et prairies associées aux ateliers d'élevage	faible	> 5ha absence de délimitations physiques	pauses pluvio
2 Coteaux fortes pentes (« les penchants ») et combes	Sols peu profonds et affleurements	Forêts et prairies permanentes	Boisés et cloturés	Cloturés dans les combes	Erosion
3 Coteaux pentes douces	Sols argilo calcaire plus profonds	Grandes cultures, semences et arboriculture diversifié	Irrigation (bassins et réseaux) + haies	Parcelles entre 2 et 5 ha	
4 Vallons encaissés et gélif	Sols alluvionnaires	Grandes cultures, semences, maraîchage, prairies (lien avec élevage laitier)	Ouvrages gestion de l'eau, légèrement bocager	Petites parcelles (< 2ha)	
5 Vallons larges et « plaines »	Sols alluvionnaires	Arboriculture, maraîchage et grandes cultures	Réseau irrigation, drains	maraîchage (<1ha) et vergers aménagés (bloc > 5 ha)	Inondations

Finalement, après avoir identifié et caractérisé les différents types de paysages présents sur le territoire, nous avons cherché à comprendre les dynamiques agricoles historiques ayant mené à une telle diversité de paysages sur les deux Communautés de communes.

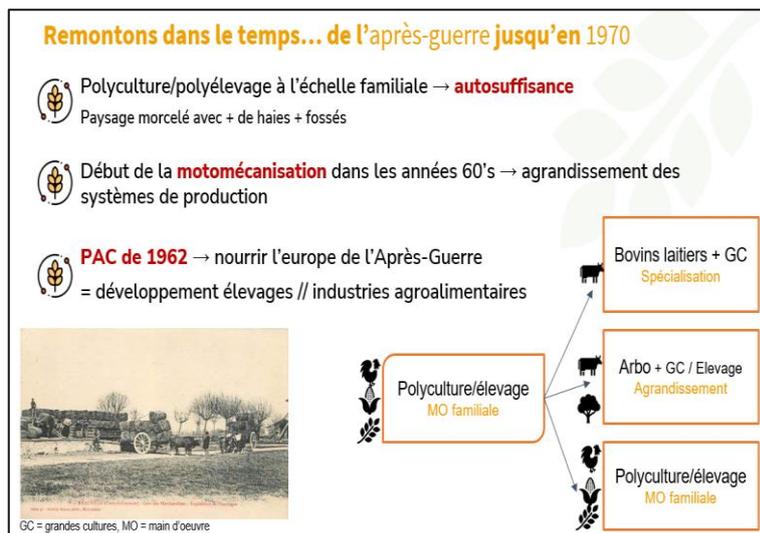
Une histoire agraire riche

Illustration des évolutions de Lafrançaise entre 1950-2022



Afin de comprendre le paysage agraire aujourd'hui, il est important de nous replonger dans l'histoire du territoire. Sur la photographie ci-contre, nous pouvons voir l'évolution du paysage autour de la commune de Lafrançaise. Ainsi, sur la photographie de gauche, prise en 1950, les surfaces étaient très morcelées, avec une grande diversité de culture. En revanche, sur la photographie récente à droite, la configuration fragmentée a laissé place à de plus grandes surfaces cultivées de manière homogène.

Remontons le temps...de l'après-guerre jusqu'en 1970

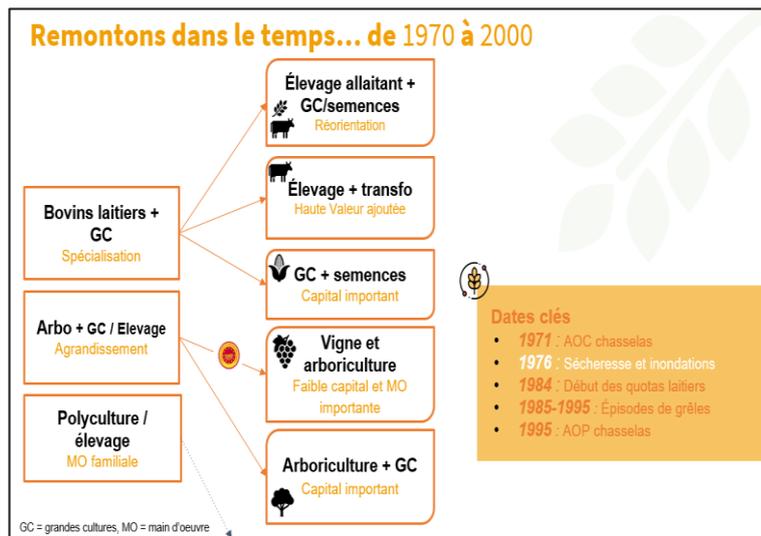


Dans les années cinquante, le territoire était caractérisé par des exploitations paysannes, très morcelées sur le territoire. Celles-ci reposaient sur de la multi activité et la complémentarité entre les systèmes de cultures et d'élevage. Les produits de la ferme étaient destinés majoritairement à l'autoconsommation, seuls les excédents étaient vendus sur les marchés.

Après la guerre, l'objectif est clair : il faut nourrir la France. L'agriculture se modernise en conséquence. De grands investissements sont consentis pour la moto mécanisation, et peu à peu la traction animale laisse place aux tracteurs.

Dans ce contexte, les exploitations vont évoluer et l'entrée en vigueur de la Politique Agricole Commune en 1962 va jouer un rôle majeur. Ceci est particulièrement perceptible dans la transformation de l'élevage. En effet, la politique de prix garantis à la production de lait et de beurre, va œuvrer au développement des élevages laitiers, ceux-ci étant beaucoup plus rentables qu'avant. De ce fait, les exploitants vont être amenés à se spécialiser sur ce type de modèle, et ceci est d'autant plus avéré dans le cas des éleveurs ayant un capital économique initial élevé. D'autres vont plutôt opter pour développer l'arboriculture, notamment grâce à l'instauration de retenues d'eau collinaire dans les coteaux et bas de coteaux ou dans la plaine du Tarn avec les pommiers.

Remontons le temps... de 1970 à 2000



À partir des années soixante-dix, la moto mécanisation du territoire s'intensifie. En conséquence, un processus de remembrement est entrepris. Celui-ci change le paysage en dessinant de plus grandes parcelles.

Qu'advient-il alors des éleveurs bovins laitiers, dédiés à la production de grandes cultures et semences ? Ceux-ci sont fortement impactés par la mesure d'instauration des quotas laitiers par la PAC en 1984.

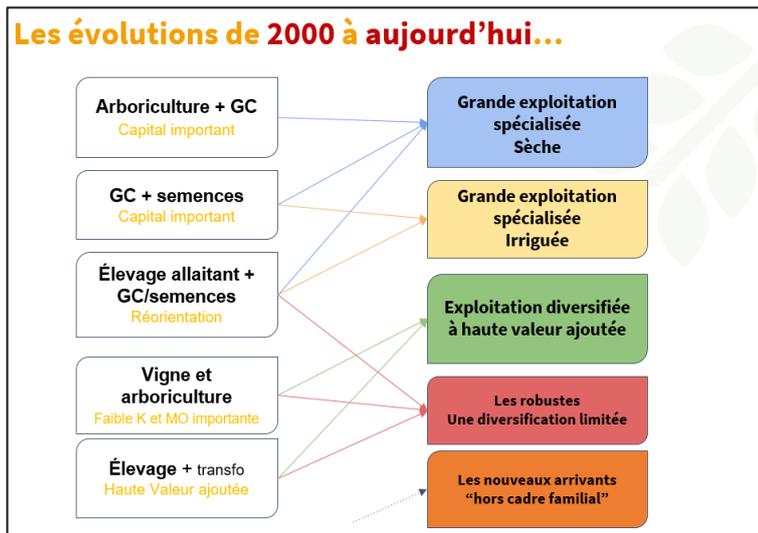
Bien que certains petits éleveurs parviennent à subsister grâce à la diversité de leur modèle, un grand nombre d'exploitations d'élevages laitiers périclitent, la production de lait ne suffisant plus à couvrir les coûts. Ainsi, certains s'orientent vers de l'élevage de bovin allaitant, d'autres prennent le parti de transformer les produits de leur élevage afin d'ajouter de la valeur. Ceux qui disposent d'un capital important, privilégient les grandes cultures et les cultures de semences. Cette option est particulièrement intéressante puisqu'elle nécessite peu de main d'œuvre. Ce dernier virage est à mettre en relation avec la généralisation de l'irrigation, notamment dans la zone de Roquecor, en réponse à la grande sécheresse de 1976. Les contrats avec les semenciers permettent ainsi aux exploitations agricoles de bénéficier d'une activité très rémunératrice compte tenu du type de sol.

Les arboriculteurs suivent des évolutions différentes selon leur dotation en capital. D'une part, les exploitations reposant sur un faible capital et une main d'œuvre familiale abondante se dirigent vers la viticulture et l'arboriculture diversifiée. Ils sont d'autant plus incités à se spécialiser de la sorte, puisqu'à partir de 1971, la production de chasselas est valorisée grâce à l'adoption de l'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) "Chasselas de Moissac". Quelques années plus tard, en 1995, la filière est renforcée au niveau européen grâce au label Appellation d'Origine Protégée (AOP).

D'autre part, les exploitations dotées d'un fort capital, principalement situées dans la plaine et sur les coteaux irrigués se dédient à l'arboriculture et aux grandes cultures en complément. C'est ainsi que les pommiers continuent de prospérer dans la plaine alluvionnaire du Tarn, rapidement rejoints par les plantations de kiwi sur les terres plus drainantes. Ces exploitations investissent pour l'augmentation des performances de leur système, en particulier via la micro-irrigation et les filets anti-grêle (introduits dans la zone en réponse aux épisodes successifs de grêle entre 1985 et 1995).

Toutefois, la tendance au développement des filières arboricoles et semencières n'est pas sans conséquences sur ses exploitants. En effet, dans ce type d'agricultures contractuelles, les agriculteurs perdent peu à peu la main dans les négociations des prix.

Les évolutions de 2000 à aujourd'hui



Plus récemment, depuis 2000, qu'observons-nous sur le territoire tarn-et-garonnais?

L'entrée dans ce nouveau millénaire est tout d'abord marquée par quatre ans de calamités, mêlant des épisodes de grêle, de gel et de sécheresse. En parallèle, les marchés continuent de se complexifier.

Les arboriculteurs et les producteurs dédiés aux grandes cultures et disposant d'un capital important optent pour une dynamique d'agrandissement. Ils ont en effet

facilement accès au foncier, à l'irrigation et à la main d'œuvre. Une trajectoire identique est observée chez les producteurs de grandes cultures et semences, qu'ils aient accès ou non à l'irrigation.

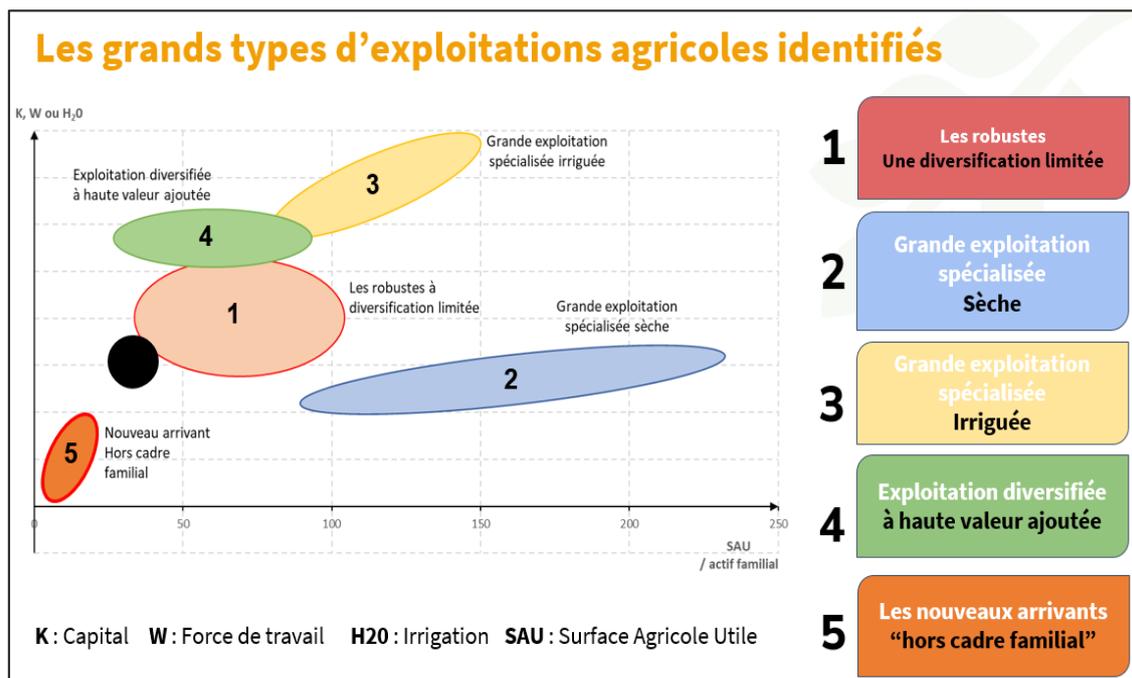
Cependant, bien que les éleveurs de bovins allaitants, producteurs de grandes cultures et semences n'ayant pas accès à l'irrigation sont dans une dynamique de croissance, certains maintiennent leur modèle en se confrontant toutefois à des limites (d'ordre foncière, économique, d'accès à la main d'œuvre...).

De leur côté, les viticulteurs et arboriculteurs (ayant un faible capital avec un accès à la main d'œuvre important) ainsi que les éleveurs, suivent deux trajectoires distinctes. Certains se maintiennent dans leur modèle diversifié, d'autres privilégient une production à haute valeur ajoutée (transformations, labels, AOC-AOP...)

Les années 2000 marquent l'arrivée d'une nouvelle catégorie d'acteurs dans le paysage agricole. Ces derniers ont un capital initial limité (pas de reprise familiale), c'est pourquoi ils s'installent sur des petites parcelles et se consacrent à des activités à haute valeur ajoutée telles que le maraîchage bio et l'élevage caprin laitier avec transformation.

Au regard des lectures de paysages et de ces perspectives historiques, nous avons identifié différents groupes, différents types d'exploitations agricoles dont il est nécessaire d'analyser le fonctionnement.

Diversité des exploitations agricoles aujourd'hui



Ce diagramme permet de visualiser ces types d'exploitation agricole en fonction de la surface agricole utile par actif familial, avec une échelle numéraire et à la verticale sur leurs accès à du capital d'investissement, à de la force de travail ou à de l'irrigation.

Nous avons dans un premier temps avec le rond noir les exploitations types post 2nd Guerre Mondiale, sur des surfaces réduites, en polyculture-polyélevage avec l'objectif principal de l'auto-consommation. Avec les raisons historiques évoquées ci-dessus, nous comprenons comment ces différentes exploitations ont pu définir des stratégies différentes.

Nous avons défini un premier type "**Les robustes, à diversification limitée**" qui rassemble toutes les exploitations qui ont pu se spécialiser dans un domaine et/ou qui ont gardé différentes activités. Dans leur dynamique d'agrandissement d'activité principale, ils ont pu rencontrer une limite, les empêchant de se mono-spécialiser. Par exemple, les "spécialisations en raisins de table-Chasselas avec diversification arboriculture extensive en densité et capital avec quelques grandes cultures sèches" ne peuvent agrandir leur activité de viticulture qu'en fonction de la force de travail qualifiée disponible à l'année ou sur des périodes de travail restreintes mais demandant plusieurs hommes-jours. Ils peuvent préférer diversifier leurs activités dans le temps, rationaliser leur foncier en fonction de la main-d'œuvre familiale disponible que de avoir recours à de la main-d'œuvre extérieure.

Pour les exploitations qui ont eu une opportunité d'investir dans du foncier non-irrigué, on les retrouve dans un second type, nommé "**Grande exploitation spécialisée sèche**". Ce groupe rassemble ceux ayant une stratégie basée sur des grandes cultures sèches (exemple blé/tournesol/luzerne), non irriguées, sur de grandes surfaces. Chaque hectare ne demande qu'un homme-jour par hectare à l'année mais ne dégage pas de revenus très importants. Pour dégager un revenu suffisant, ces exploitations peuvent alors chercher à augmenter leurs SAU.

Pour les exploitations qui ont pu investir dans du foncier irrigable, nous avons le 3ème type "**Grande exploitation spécialisée irriguée**". Dans ce groupe là nous avons vu des exploitations dirigées vers des cultures à haute valeur ajoutée par hectare comme de l'arboriculture intensive en densité d'arbres plantés et en capital ou des grandes cultures semencières.

Ces possibilités d'investir dans du foncier n'ont pas été offertes à toutes les exploitations. Le 4eme type, "**Exploitation diversifiée à haute valeur ajoutée**" sont ceux qui pour se développer ou pour accueillir un nouvel actif familial, ont pu ou ont dû diversifier leurs activités. Ils ont pu investir dans un nouvel atelier assez rémunérateur pour dégager un revenu supplémentaire suffisant. Nous avons par exemple des exploitations arboricoles qui ont mis en place un élevage de volailles et un laboratoire de transformation lorsqu'un des enfants a rejoint l'exploitation.

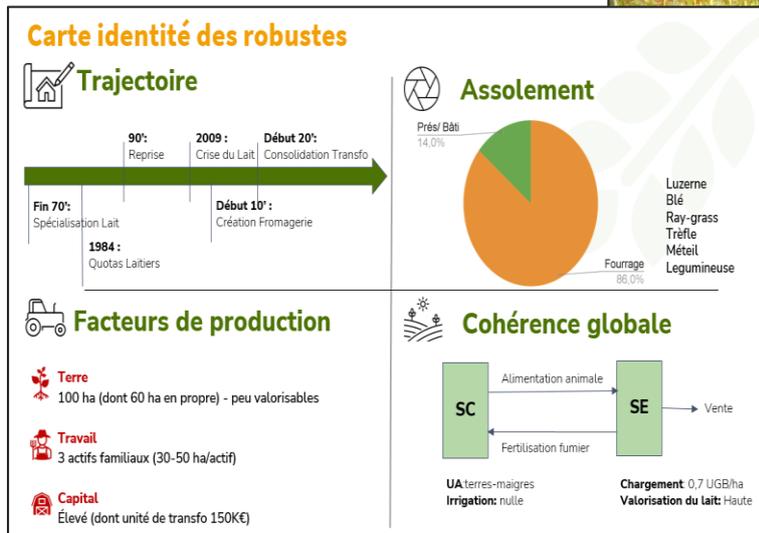
Ces quatre types susmentionnés sont généralement ancrés dans l'histoire, avec des reprises familiales. Un dernier type d'exploitations, les "**Nouveaux arrivants, hors cadre familial**" rassemble ceux qui ont dû investir leur capital personnel pour trouver des terres où installer leurs activités agricoles. Ce capital et le prix du foncier représentant souvent des facteurs limitant l'installation, nous retrouvons beaucoup d'exploitations qui travaillent sur de petites surfaces et qui cherchent à tirer le plus de valeur de leur activité. Nous avons par exemple des maraîchers sur des terres irrigables ou des élevages de caprins/ovins laitiers avec un atelier de transformation.

Les paysages et la zone de compréhension ont été détaillés, ces observations ont permis de créer des grands types d'exploitation. Cinq ont été identifiés, pour mieux comprendre le fonctionnement agricole de la région étudiée, les caractéristiques de chacun de ces types d'exploitations vont être explicitées afin de mieux comprendre les enjeux, les pratiques et les risques associés à chacune de ces familles d'exploitations.



Caractéristiques des différents types d'exploitations agricoles du territoire

Type 1 : Les Robustes



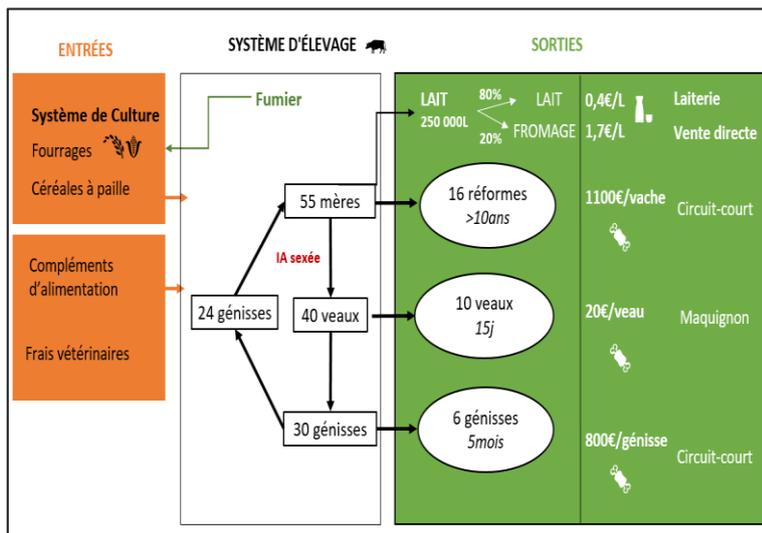
Ce type d'exploitation correspond à des structures bénéficiant d'un fort ancrage historique sur le territoire. Elles ont toutefois été limitées dans leur diversification et leur extension à cause de difficultés d'accès au foncier ou du type de terres sur lesquelles elles se sont développées.

La trajectoire de cet archétype est marquée par une spécialisation dans les années 1970 sur l'activité laitière, notamment pour valoriser des terres maigres de plateaux et hauts de coteaux. Par la suite, les nombreuses crises du lait qui se sont succédées entre les années 1980 et le début des années 2000 ont grandement menacé leur maintien. Si beaucoup ont périclité, certaines de ces exploitations ont réussi à perdurer grâce à la création d'un atelier de transformation à HVA, il y a une dizaine d'années. Aujourd'hui, ce type d'exploitation est en cours de consolidation de son activité.

Les facteurs de production qui caractérisent les "robustes" sont une SAU avoisinant 100 ha ou moins, une organisation structurelle et une main d'œuvre familiale (30 à 50 ha/actif), ainsi qu'un fort investissement en capital. Ce dernier s'explique par la création d'une unité de transformation (150.000€ pour une fromagerie), le besoin en matériel agricole pour mécaniser le système de culture ainsi que les bâtiments d'élevage.

L'assolement se répartit entre une quinzaine d'hectares consacrés aux bâtis agricoles et aux prairies permanentes pour la pâture des animaux autour des stabulations, les 85 ha restants sont dédiés aux systèmes de cultures fourrager (prairies artificielles) et céréalière (orge, etc.).

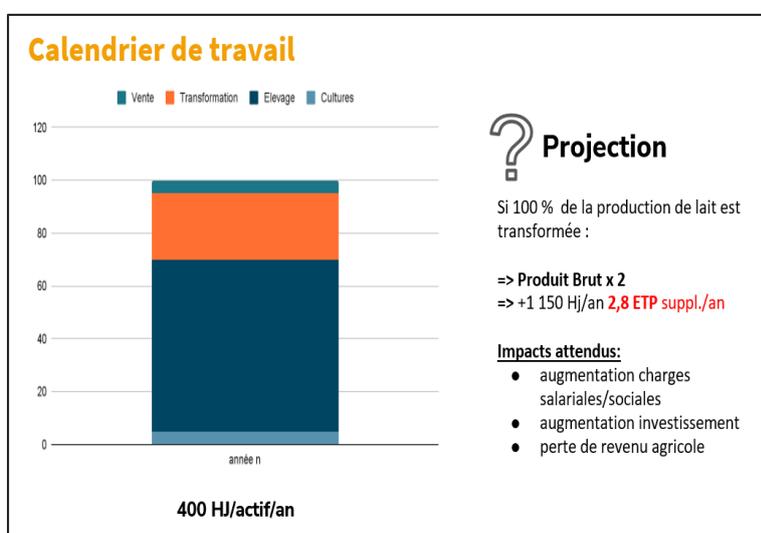
La cohérence globale du type "robuste" réside dans le maintien de l'élevage sur des unités agro écologiques difficilement valorisables, au niveau desquelles il apparaît compliqué d'implanter des cultures semencières et céréalières très productives, sans accès à l'eau. De plus, il existe une complémentarité entre le système d'élevage et le système de culture permettant l'autosuffisance alimentaire des animaux ainsi que le renouvellement de la fertilité. Les élevages peuvent être qualifiés comme "extensifs" (0,7 UGB/ha).



Pour comprendre les pratiques de l'exploitation et les logiques de l'agriculteur, il est nécessaire d'examiner en détail le fonctionnement de ce système de production. En entrée, le système de culture fourrager/céréalier permet de produire les aliments nécessaires au système d'élevage. Ce type d'exploitation vise l'autosuffisance afin de valoriser au mieux les surfaces à disposition et limiter les consommations intermédiaires.

En termes de conduite du troupeau, une évolution des pratiques a été opérée par les exploitants afin d'améliorer la qualité des produits finis ou de sécuriser les revenus tirés de ces "sorties". C'est ce qu'illustre la transition depuis des races de vaches laitières très productives (Prim'Holstein) vers des races mixtes (jersiaise, montbéliardes, etc.), ayant pour effet une amélioration de la qualité du lait (plus gras) qui sera mieux valorisé en sortie grâce à la transformation. En contrepartie, les rendements sont plus faibles et peuvent être divisés par deux (de 9000 l/vache/an à 5000 l/vache/an) dans certains cas (activité en bio). Autre pratique notoire, l'utilisation généralisée de l'insémination artificielle sexée, qui assure à l'agriculteur d'avoir des femelles lors du vêlage (9/10 chances). En effet, les veaux mâles sont peu ou prou valorisés pour leur viande, ce qui représente une réelle contrainte pour l'exploitant qui cherche donc à limiter ce type de produits.

Ce type d'exploitation focalise donc ses efforts sur la production d'un lait de qualité. Elle écoule 80% de la production auprès de laiteries (Sodiaal, Lactalis, etc.) à 0,40 cts/l environ. Les 20% restants de cette production sont utilisés pour la transformation en produits laitiers (fromage, yaourt, beurre, etc.) pour lesquels le lait peut être valorisé jusqu'à 1,70 cts/l. Le développement de cette activité de transformation représente donc une réelle opportunité au vu des performances économiques.



La valorisation du lait en fromage ou yaourt est donc une option plus qu'intéressante pour les producteurs. Toutefois, le calendrier de travail de ce type d'exploitation révèle une charge de travail conséquente (400 HJ/actif/an), sans pic de travail particulier mais au contraire, constante sur l'année. D'autre part, cette charge est extrêmement contraignante et astreignante puisque les vaches doivent être traitées quotidiennement. De plus, le détail de la répartition du temps de travail illustre que les opérations de transformation et de commercialisation en vente directe comptent elles deux pour plus d'un tiers du temps de travail

commercialisation en vente directe comptent elles deux pour plus d'un tiers du temps de travail

annuel. Ainsi, il est possible de modéliser la transformation du volume total de lait produit afin d'estimer la charge de travail supplémentaire que cela représenterait. Il apparaît donc que transformer les 250 000 litres de lait, au lieu des 50 000 initiaux, nécessiterait environ 1 150 HJ de plus à l'année, soit 2,8 ETP uniquement sur l'atelier de transformation. Bien que ce changement permettrait de doubler le produit brut de l'exploitation, il induirait une augmentation des charges salariales/sociales et supposerait une intensification en capital afin d'agrandir l'outil de transformation. Le revenu agricole actuel des exploitants ne permet cependant pas de supporter de tels coûts et charges supplémentaires.

Bilan durabilité



Economie & PAT

- Une activité de transformation à HVA à développer (revenus, volumes, prix compétitifs)
- Si mise à échelle, comment payer la MO salariée en préservant le revenu agricole ?



Environnement

- Maintien de la fertilité des sols
- Maintien de la biodiversité



Social

- Charge de travail élevée et isolement des individus

Le bilan des enjeux socio-économiques et environnementaux en cours au niveau de ce type d'exploitation a été établi.

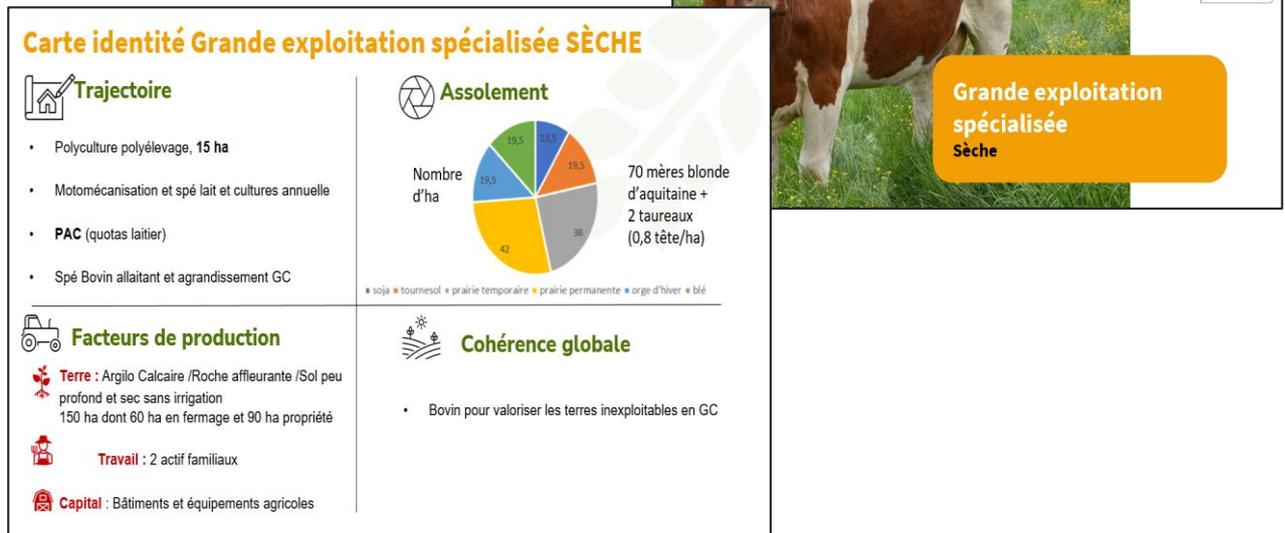
D'un point de vue économique tout d'abord, il est recommandé de créer une activité de transformation à haute valeur ajoutée, c'est ce qui a permis à ces élevages de se maintenir. Dans l'exemple évoqué plus haut, développer l'atelier de fromagerie avec la vente de produits laitiers en direct permet à l'agriculteur d'augmenter ses revenus et/ou de répondre aux besoins d'un PAT, en

générant assez de volumes à des prix compétitifs. Mais cette mise à l'échelle pose la problématique de la main d'œuvre. Comment payer ces salaires tout en préservant le revenu agricole des exploitants déjà peu élevé ?

D'un point de vue social, il existe un isolement certain de ces agriculteurs, notamment dû à une charge de travail par actif élevée, avec astreinte 365 jours par an, mais aussi dû à une disparition généralisée de ce type d'élevage bovin laitier. Un propos à nuancer car dans certaines zones, des chantiers collaboratifs subsistent et permettent de renforcer les liens entre producteurs de lait (chantiers de fenaison et d'ensilage du maïs).

Ce système de production a aussi une valeur avérée d'un **point de vue environnemental**. Il contribue au renouvellement de la fertilité des sols sans utilisation d'engrais minéraux, grâce à l'épandage de fumier. Il a également un impact positif sur la biodiversité grâce au maintien des prairies permanentes et au semis de mélanges variétaux diversifiés pour les prairies artificielles. De plus, ces différents types de prairies permettent d'allonger les rotations culturales et de favoriser la diversification des cultures (légumineuses, graminées, céréales, etc.).

Type 2 : Grandes exploitations spécialisées sèches



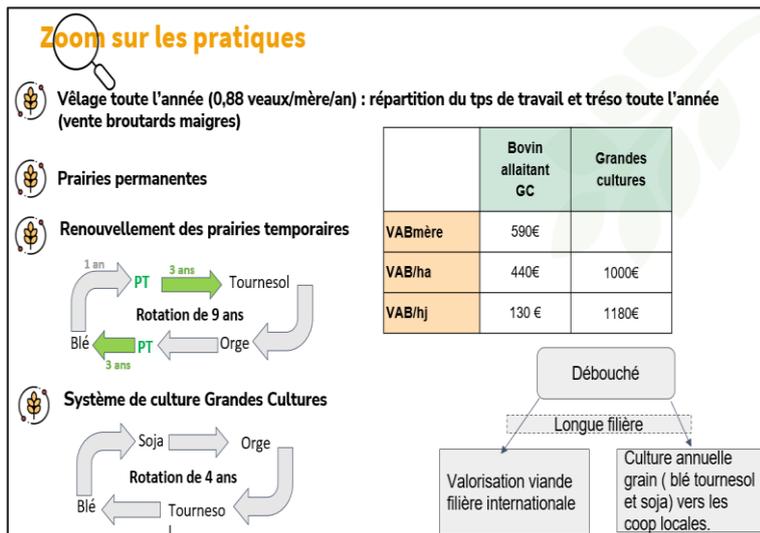
Pour illustrer le **type 2 « Grandes exploitations spécialisées »**, nous nous basons sur une exploitation qui s'est agrandie en se spécialisant en production Bovin Allaitant et grandes culture céréalières.

Ces systèmes sont localisés sur les causses et mettent également en valeur les combes de pentes fortes valorisées en prairie permanente. Leur trajectoire découle d'une spécialisation d'exploitation héritée dans un cadre familial. Elle s'est petit à petit spécialisée vers l'élevage en lien avec le type de sols et le relief du parcellaire. L'assolement est mis en place autour de l'alimentation des animaux avec des prairies permanentes sur les fortes pentes et combes, une rotation incluant des prairies temporaires sur les terres les plus maigres et des grandes cultures de céréales à pailles (blé et orge), avec du tournesol et/ou du soja

La SAU totale est d'environ 150 ha permettant conduire 70 mères Blondes d'Aquitaine, pour un chargement d'environ 0,8 UGB/ha. Cette exploitation fonctionne avec 2 actifs familiaux.

La logique globale de cette exploitation en bovin allaitant est de répartir le temps de travail tout au long de l'année et éviter les astreintes liées à des opérations de traite s'ils avaient un troupeau laitier. Bien évidemment, les soins des animaux et surveillance oblige à une présence permanente. Les pics de travail correspondent aux cycles des grandes cultures et les récoltes de foin et d'ensilage d'herbe.

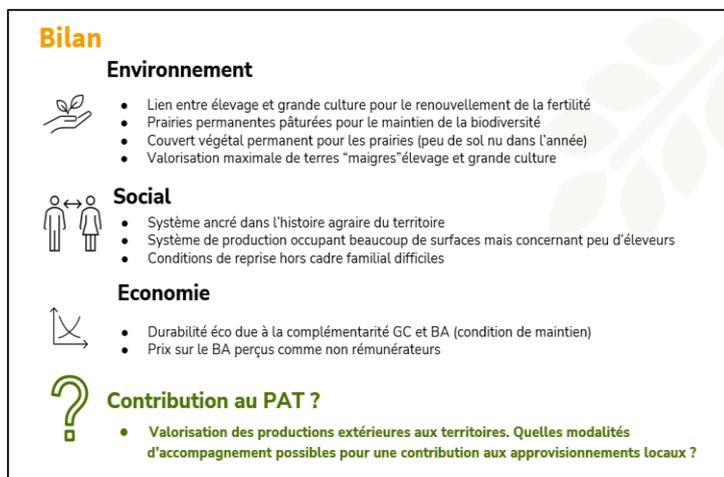
Une partie des terres ne peut être mise en valeur que par les animaux (sols dits « maigres » non irrigable). La mise en valeur de ces terres de manière extensive via des ateliers d'élevage allaitant permettant de mener en parallèle un atelier « grandes cultures » occupant près de 40% de la SAU totale.



Les pratiques sont caractérisées par le renouvellement des prairies temporaires et systèmes « Grandes cultures » avec une complémentarité entre les systèmes de cultures et d'élevage. Il existe ainsi un transfert de fertilité en lien avec m'alimentation du bétail même si ce type de système demeure dépendant de fertilisants minéraux et souvent très consommateur en intrants sur les systèmes de culture céréaliers.

Ce type de système génère une faible productivité de la terre (mais également du travail) mais ils sont

finalement un bon compromis rationnel pour valoriser beaucoup de surface dans ces zones de plateaux aux caractéristiques pédologiques et climatiques limitantes tout en permettant de gérer des pics de travail importants.



Concernant les aspects

environnementaux, il existe encore un lien entre élevage et les grandes cultures pour le renouvellement de la fertilité des sols. Aussi, on note un maintien de la biodiversité grâce aux prairies permanentes pâturées par les animaux ainsi que de maintenir un couvert végétal permanent pour les prairies avec peu de sol nu dans l'année, contrairement à d'autres zones.

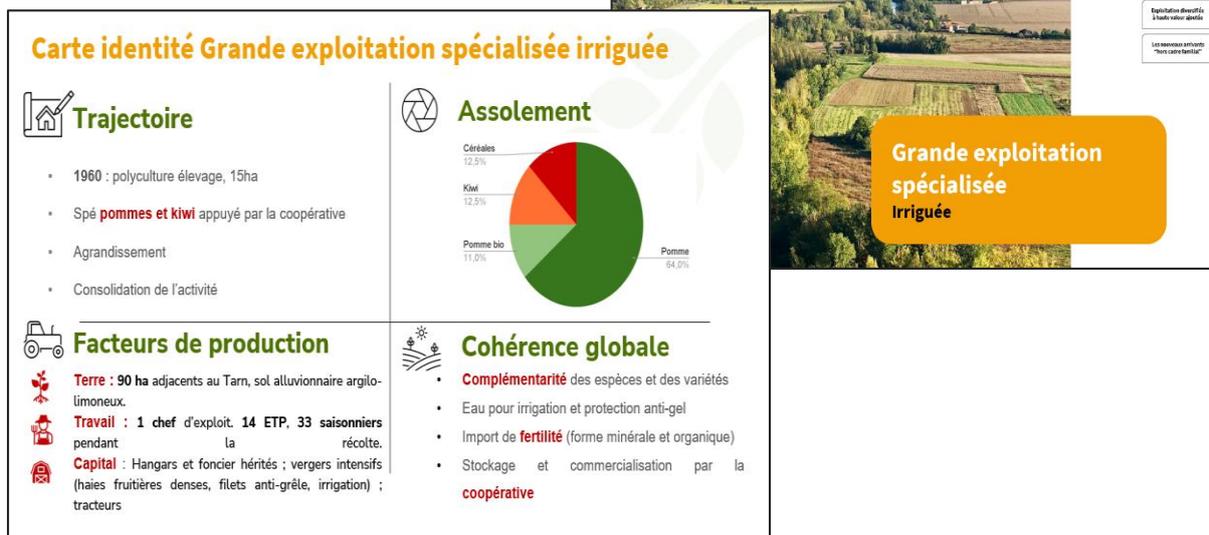
D'un point de vue social, il s'agit d'un système ancré dans l'histoire agraire

du territoire. Cependant, ce système de production occupe beaucoup de surfaces mais concerne aujourd'hui peu d'éleveurs. Les conditions de reprise hors cadre familial et même dans le cadre familial demeurent très difficiles avec la contrainte de la conduite des animaux toute l'année et les grandes surfaces à reprendre.

Sur les questions économiques, leur durabilité est permise par la complémentarité des productions animales et végétales. Cependant, les prix de vente sur les jeunes animaux sont perçus comme non rémunérateurs avec valorisation des broutards maigres à 1100 euros pour les mâles et 850 euros pour les femelles. Aussi, le maintien de ce type de système d'élevage est fortement conditionné au maintien des aides (PAC) avec l'Aide au Bovins Allaitants et l'ICHN.

Concernant les potentielles contribution au PAT, les filières de valorisation des productions de ce type d'exploitation sont extérieures au territoire des communautés de communes, du département ou de la région, que ce soit pour les animaux qui partent en Italie (sauf quelques réformes vendues localement) et pour les céréales qui sont vendues en coopérative. Il semble compliqué sur ces systèmes d'envisager d'engraisser et finir plus d'animaux pour des filières locales ou à conditions de très bien les valoriser en augmentant la production protéique à la place de céréales à paille, ce qui pour l'instant n'existe pas.

Type 3 : Grandes exploitations spécialisées irriguées



Ce type regroupe les exploitations de type entrepreneurial, fortement capitalisées avec un accès à l'eau, dans lequel on retrouve à la fois des exploitations spécialisées en grandes cultures et en semences, très étendues, sur les coteaux et/ou plateaux, ou en productions fruitières intensives dans la plaine du Tarn. Malgré des spécificités liées aux exploitations et aux cultures, des similarités ressortent. On se focalise sur un exemple fruitier dans la plaine du Tarn pour illustrer les caractéristiques et les enjeux propres à ce type.

Ces exploitations ont le plus souvent débuté comme la majorité des exploitations de la région avec des ateliers de maraîchage, d'arboriculture et d'élevage bovin sur des surfaces de l'ordre de 10 à 20 ha. Dans les années 1950 et 1960, les débuts de la mécanisation se conjuguent au développement des coopératives fruitières intégrées à des filières internationales pour favoriser la spécialisation en arboriculture. Des exploitations abandonnent l'élevage et le maraîchage, et dans les plaines se spécialisent dans la pomme puis le kiwi, dont les premiers vergers sont plantés à la fin des années 1970. Les succès de la commercialisation et la disparition d'exploitations sans repreneur ou peu rentables amènent à l'agrandissement et l'intensification des vergers.

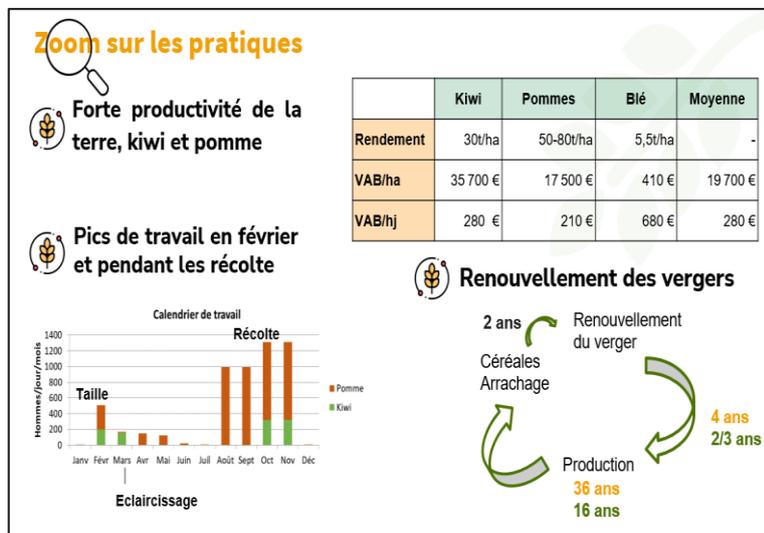
Chez les grands propriétaires terriens des plateaux, la culture des céréales a pu être complétée par une activité semencière dès lors que des lacs collectifs ont permis un accès à l'eau sur tout ou partie de leurs exploitations, dans les années 80. Cette activité rémunératrice a largement été adoptée et développée dans la limite des quantités d'eau disponibles et des contrats concédés par des entreprises semencières.

Ce type d'exploitation dispose d'environ 90ha adjacents au Tarn sur des sols alluvionnaires argilo-limoneux, des hangars et foncier hérités, des vergers cultivés en intensif (haies fruitières denses, filets anti-grêle, irrigation micro-irrigation et aspersion), des tracteurs et équipements importants. Cela nécessite un fort investissement en capital au départ (une installation de verger en kiwi peut coûter jusqu'à 60'000€/ha hors foncier). L'exploitation est gérée par un chef d'exploitation qui dirige 14 salariés à temps plein ainsi que 33 saisonniers pendant les récoltes.

La cohérence de ces systèmes réside dans la complémentarité des espèces et des variétés : les kiwis peuvent être plantés uniquement sur des sols drainants. Par ailleurs, la période de récolte n'est pas exactement la même que celle des pommes. Enfin, pour chaque espèce, les variétés sont combinées pour faciliter l'organisation du travail et limiter les risques.

L'eau est indispensable à la culture du kiwi et à l'obtention de rendements maximisés ; elle est diffusée en goutte à goutte. Les arbres sont conduits pour développer un système racinaire peu profond et sont de ce fait dépendant d'un apport d'eau régulier. Par ailleurs l'eau est utilisée comme protection contre les gels de printemps, alors que les arbres sont en fleurs, cela nécessite des asperseurs.

La fertilité est importée sous forme minérale et organique pour les parcelles en agriculture biologique uniquement. Enfin, le stockage et la commercialisation sont réalisés par la coopérative qui collecte directement les fruits récoltés.



Concernant les pratiques, on peut observer une forte productivité de la terre pour le kiwi et la pomme. En effet, les rendements sont très importants pour les fruits en particulier le kiwi, mais :

- Il n'est pas possible d'étendre davantage cette culture à cause de la disponibilité des terres adéquates (sols drainants en bordure de Tarn).
- Les cultures fruitières nécessitent un important besoin en main d'œuvre : un pic d'activité est observé au mois de février (pour l'éclaircissage) et entre août et novembre au moment des récoltes.

Ces exploitations doivent donc être en capacité de recruter fortement à ces périodes.

Les cultures du kiwi et de la pomme sont des cultures pérennes avec une forte longévité des vergers. Il faut cependant prévoir leur renouvellement au bout de respectivement 36 et 16 ans, avec une période de rotation avec du blé pour laisser reposer la terre, puis une période végétative de respectivement 4 et $\frac{2}{3}$ ans avant que les plants n'entrent en production.

Concernant les aspects environnementaux, ces cultures sont donc fortement et de plus en plus dépendantes de l'accès à l'eau sur une grande partie de l'année.

Elles ont une forte consommation d'intrants et de produits phytosanitaires, ce qui les expose à des risques sur leurs coûts et pose des questions sur les impacts environnementaux sur l'écosystème alentour, en particulier les cours d'eau.

L'agriculture biologique pourrait répondre à certaines de ces problématiques et est expérimentée par certains producteurs. On peut observer les limites de ce développement sur la culture des pommes : le marché s'est rapidement saturé, les agriculteurs finissent par vendre leur production au même prix (voir à des prix inférieurs) alors qu'ils ont une productivité plus basse et des frais plus élevés.

Bilan

 **Social**

- Difficulté à recruter de la main d'œuvre qualifiée et fidèle en nombre suffisant ; recours à de la main d'œuvre étrangère.
- Transmission difficile hors cadre familial.
- Marché foncier onéreux sur les plaines, limitant les installations et la diversité.

 **Economie**

- Exploitations en dynamique d'intensification
- Agrandissement dès que des terres sont disponibles

 **Environnement**

- Forte dépendance à l'eau.
- Forte consommation d'intrants et phytosanitaires.
- Limites au développement du bio

 **Contribution au PAT**

- Aujourd'hui déconnecté des marchés locaux
- Rapprochement possible avec les coopératives pour un approvisionnement local ?

D'un point de vue social, ces exploitations ont des difficultés à recruter de la main d'œuvre qualifiée et fidèle en nombre suffisant. Les horaires, les conditions de travail et le caractère saisonnier de ces emplois sont peu attractifs.

En été, lors des opérations de castrage du maïs, les semenciers ont l'habitude de recruter des jeunes locaux en vacances, mais ont de plus en plus de mal à trouver suffisamment de personnes.

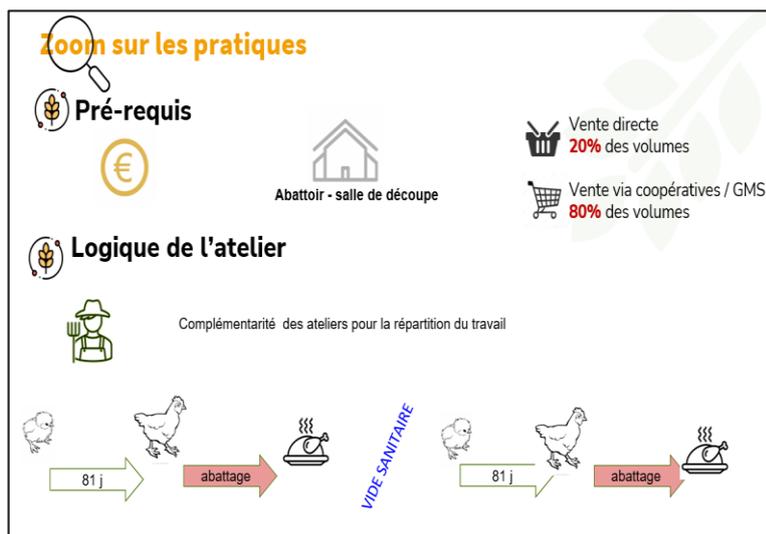
Les arboriculteurs recrutent plus et sur des périodes plus longues, dès

mai/juin pour les abricots, et jusque fin novembre pour le kiwi. Ils doivent faire appel à de la main d'œuvre étrangère (ils rapportent que même cette source de main d'œuvre devient rare).

Au vu de la taille et la forte capitalisation de ces exploitations en foncier et en investissements, la transmission paraît difficile voire impossible hors du cadre familial. La qualité et la rareté de ces terres a mené à une valorisation importante du foncier agricole. Cela limite les reprises et rend difficiles les nouvelles installations. Cela implique un frein à la diversité des exploitations.

Sur les questions économiques, ces exploitations sont constamment en dynamique d'intensification sur les cultures à forte valeur ajoutée. Par ailleurs, elles s'agrandissent dès que des terres sont disponibles (ces expansions peuvent toutefois être limitées au regard des limites techniques des cultures, à savoir la ressource en MO et en eau). On peut également questionner leur durabilité notamment lors de crise économique (forte inflation notamment des intrants liés au pétrole) et face aux aléas climatiques (gels répétées) avec des pertes 1 année sur 5.

Concernant les potentielles contribution au PAT, aujourd'hui, ces producteurs sont déconnectés des marchés locaux. Ils écoulent des quantités très importantes via des filières longues et ne connaissent pas les destinations de leurs produits. On peut se demander dans quelle mesure les coopératives et grossistes pourraient être incités à participer à l'alimentation locale.



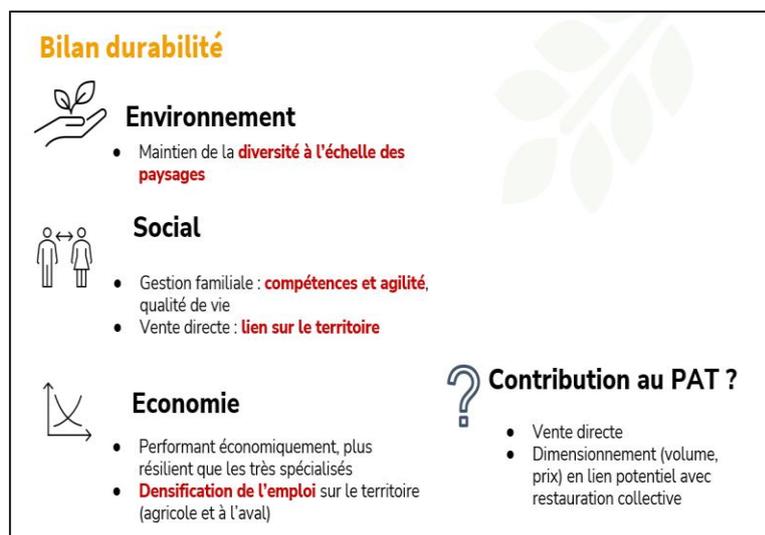
Si l'on prend l'exemple d'une diversification via la création d'un atelier de production de poulets de chair, cette diversification n'est possible que sous certaines conditions.

Premièrement l'exploitation doit être capable d'investir (ce qui est difficile pour des installations hors cadre familial) (aménagement du bâtiment, trésorerie)

Deuxièmement, l'exploitant doit avoir accès à des infrastructures de proximité de type abattoir, salle de découpe et de conditionnement.

Troisièmement, une filière de commercialisation structurée, organisation de producteurs ou coopérative, doit exister pour écouler les produits au-delà de la vente directe à petite échelle.

Ces systèmes visent une optimisation de la main-d'œuvre. Il y a une recherche de complémentarité entre les activités pour répartir les pics de travail sur l'année entre les actifs familiaux. Par exemple, la charge de travail est très élevée en arboriculture sur la période de taille en hiver) et de récolte en été. L'atelier volailles permet de mobiliser la main d'œuvre sur des périodes différentes notamment pour l'abattage.



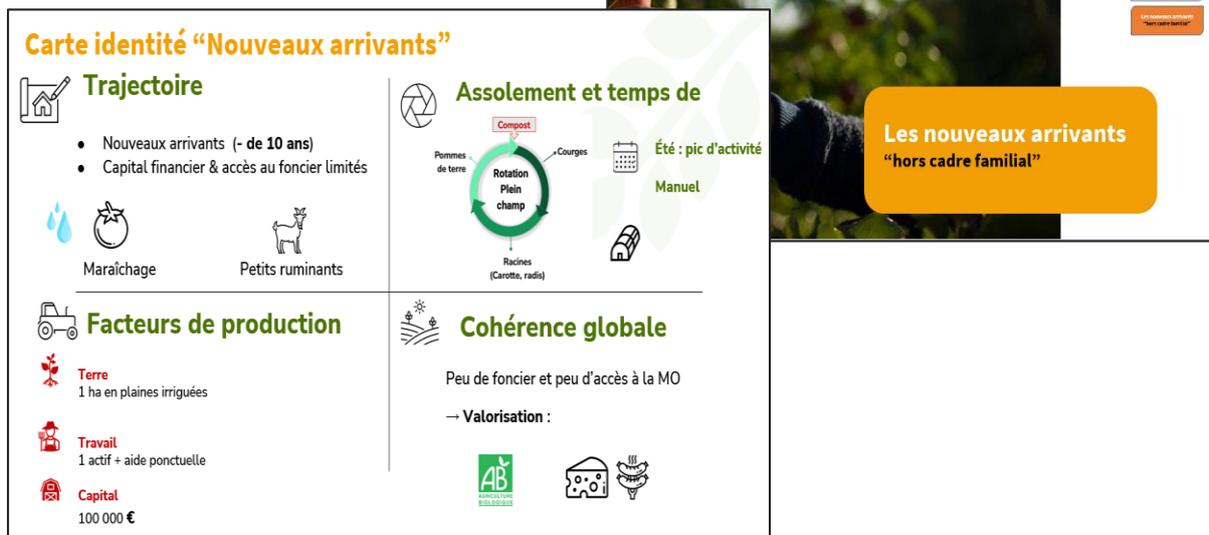
La vente directe est source de renforcement du lien social sur le territoire, entre agriculteurs et autres habitants du territoire.

Ce type de diversification permet la densification de l'emploi agricole sur le territoire, avec des emplois agricoles relativement bien rémunérés et moins isolés. Ce type de diversification soutient également l'emploi non-agricole sur le territoire, avec des emplois sur l'aval pour la transformation et la commercialisation (abattoirs, PME de petite transformation, coopérative)

Cette catégorie d'exploitations est pertinente à investiguer pour le PAT à plusieurs égards. A ce jour, cette catégorie d'exploitation contribue déjà à l'alimentation du territoire au travers de la vente directe mais à relative petite échelle. En effet, ce type de commercialisation est très demandeuse en temps pour écouler des volumes non contractualisés et ne permet pas d'écouler les volumes produits.

Dans une perspective d'avenir, ce type d'exploitation produit des volumes qui peuvent être cohérents pour la restauration collective, sous réserve que les prix ne soient pas trop tirés vers le bas et que la mise en relation soit facilitée.

Type 5 : Les nouveaux arrivants « hors cadre familial »

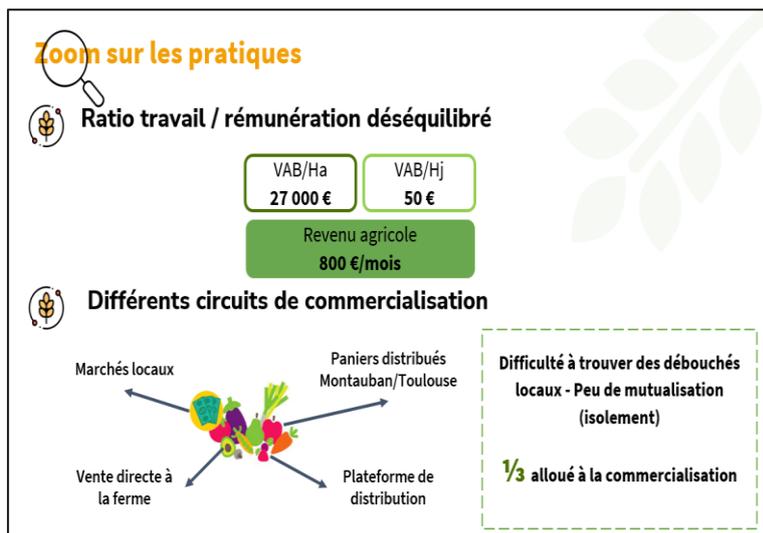


Les nouveaux arrivants hors cadre familial arrivés depuis moins de 10 ans sur le territoire. Ils sont issus du milieu agricole ou non. Ces personnes arrivent sur le territoire avec un capital financier personnel, ce capital est cependant limité et leur permet d'acquérir des petites surfaces. Les maraîchers choisissent des plaines irriguées, les éleveurs de petits ruminants (ovins et caprins) optent pour des terres plus maigres non irriguées sur les plateaux ou coteaux.

Nous allons vous présenter une exploitation-type illustrant notre catégorie. C'est une exploitation d'1 hectare en plaine irriguée sur sol alluvionnaire. Elle est exploitée par 1 actif, ponctuellement aidé notamment pour les récoltes. Le capital initial est de 100 000 € pour financer la terre et le matériel agricole. La production est diversifiée, elle se fait à la fois sous serre et en plein champ avec des rotations. La rotation permet de gérer au mieux la fertilité des sols. En plein champ, on commence avec un apport de compost puis on sème les légumes les plus gourmands en azote par exemple, les courges. Ensuite, les légumes racinaires, elles décompactent les sols, ce sont par exemple les carottes et les radis. Pour finir, les pommes de terre car elles ont besoin de peu d'azote.

Ces exploitations sont souvent très diversifiées, notamment avec des légumes adaptés aux saisons pour assurer une production tout au long de l'année. En termes de calendrier de travail, les pics d'activités sont au moment de l'été pendant les récoltes, le travail est difficilement mécanisable surtout sur les petites surfaces. Néanmoins, des maraîchers parviennent à se spécialiser et parviennent à mécaniser sur des plus grandes surfaces pour les cultures de pommes de terre et de poireaux par exemple.

Ces exploitations possèdent peu de foncier et d'accès à la main d'œuvre, elles font donc le choix de production à haute valeur ajoutée, par exemple l'agriculture biologique mieux valorisée sur le marché ou de la transformation (par exemple fromage pour ovin et caprin et en saucisse pour les ovins)

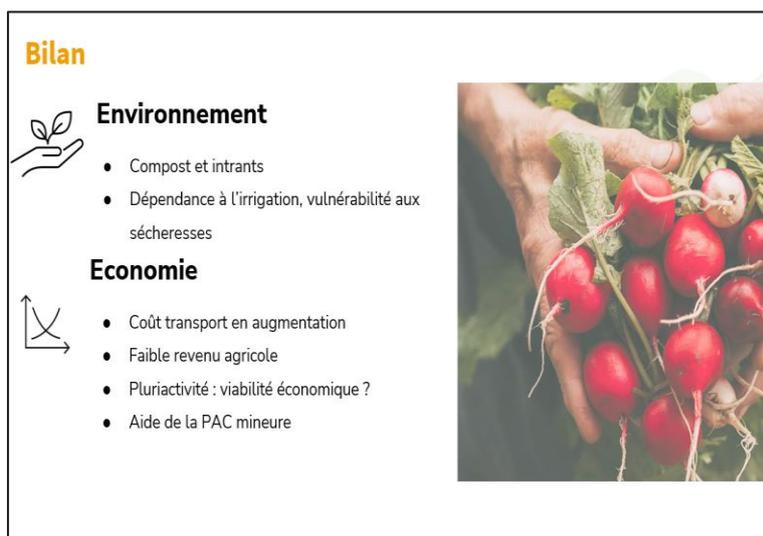


Dans ce genre d'exploitation le ratio travail sur rémunération est déséquilibré, la valeur ajoutée forte à l'hectare est élevée, 27 000 euros, ce qui se rapproche des systèmes arboricoles présentés précédemment.

Néanmoins, la VAB/HJ dégagée est de 50 euros alors que comparativement pour le blé, elle est plutôt de 1000 euros. Ceci est expliqué par le fait que cette activité demande beaucoup de main d'œuvre. Actuellement, les exploitants se dégagent un salaire de 800 euros par mois, la viabilité

économique de ces modèles peut donc être questionnée.

La commercialisation est un enjeu majeur pour ce type. Sur notre modèle, l'exploitant commercialise via des paniers dans les grandes villes plutôt à destination des populations aisés, sur les marchés locaux en vente directe à la ferme, et/ou sur des plateformes de distribution. Ces exploitations rencontrent des difficultés à trouver des débouchés locaux, ce qui aboutit à un isolement des exploitants souvent seul sur leur exploitation. La commercialisation demande beaucoup de temps de travail, nous estimons à 1/3 du temps de travail alloué à la commercialisation.



Sur les enjeux environnementaux et économiques, la gestion de fertilité est réalisée grâce à un apport en compost et en intrant. Les maraîchers sont dépendants de l'irrigation et sont donc vulnérables aux sécheresses. Sur les enjeux économiques, la commercialisation demande beaucoup de transport et au vu de l'augmentation des prix de l'énergie, cela fragilise les exploitations.

Comme explicité précédemment, ces exploitations sont peu rémunératrices, cela pousse les gestionnaires à être pluriactifs et

souvent à chercher du travail à l'extérieur, cela interroge encore une fois sur la viabilité économique de l'exploitation, d'autant plus que les aides de la PAC sont mineures

Contribution au PAT



Absence de mutualisation d'ateliers de transformation

ex : légumerie, fromagerie



€€ → Accessibilité pour la restauration collective



Quantité produite adaptée aux besoins de la restauration collective



Accompagner les producteurs pour commercialisation

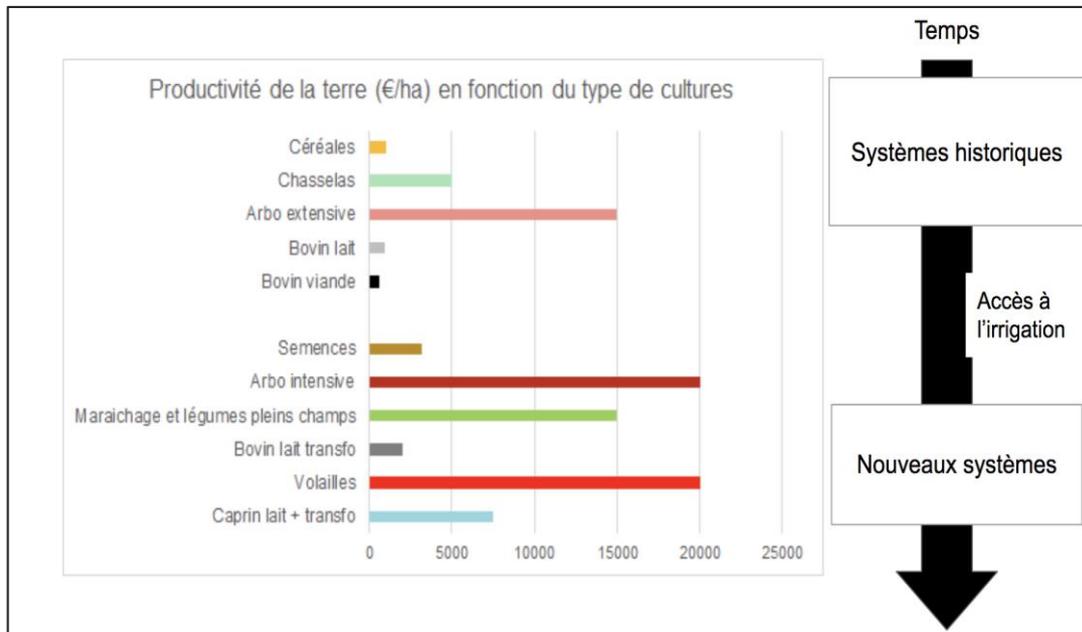
ex : marchés, restauration collective, épiceries...

Concernant le PAT, plusieurs constats ont émergé notamment l'absence de mutualisation d'atelier de transformation, les prix des produits souvent plus élevés et donc pas accessible pour la restauration collective. Au niveau des quantités produites, elles sont souvent fluctuantes, et plus faibles, seront-elles suffisantes pour couvrir les besoins des collectivités ? De plus, les productions sont saisonnières avec des pics de production en été, or cette période est une période de vacances estivales pour les cantines scolaires.

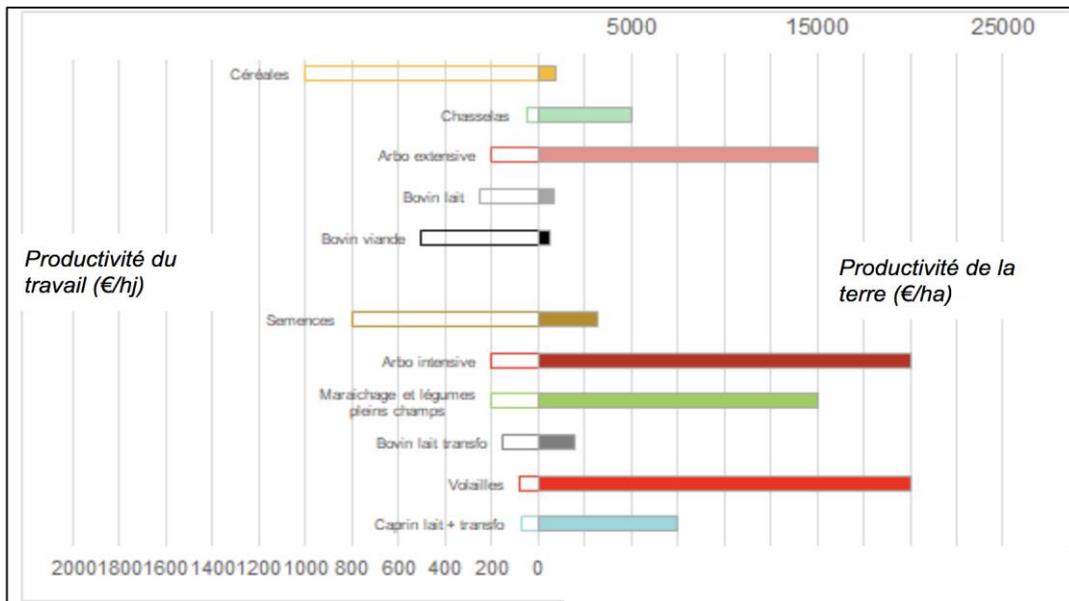
Et enfin, un besoin d'accompagnement des producteurs pour la commercialisation sur l'ensemble des filières a été contacté.

Analyse comparative des fonctionnements économiques des types d'exploitations étudiées

Graphe de la productivité du travail selon les type de production



Si l'on s'intéresse aux performances économiques des exploitations en comparant la productivité de la terre, on note que parmi les systèmes de culture et d'élevage historiques, la richesse de la terre des exploitations arboricoles extensives est la plus forte de même que pour le Chasselas. D'autre part, le bovin laitier ou viande est peu valorisé à l'hectare. Avec l'accès à l'irrigation pour valoriser certains sols ou s'affranchir du gel, de nouveaux systèmes de production ont émergé comme l'arboriculture intensive et les semences qui ont une forte productivité de la terre. On remarque aussi que les anciennes activités peu créatrices de richesse à l'hectare ont développé des ateliers de transformation en lait et en viande afin d'apporter de la valeur. Des nouveaux ateliers sont également apparus comme l'élevage de volaille qui est valorisé par la transformation en pâté ou foie gras



Mais on évalue aussi ces performances au regard de la quantité de travail à fournir pour conduire ces systèmes. Le graphe ci-dessus met en miroir la productivité de la terre vue précédemment avec la productivité du travail.

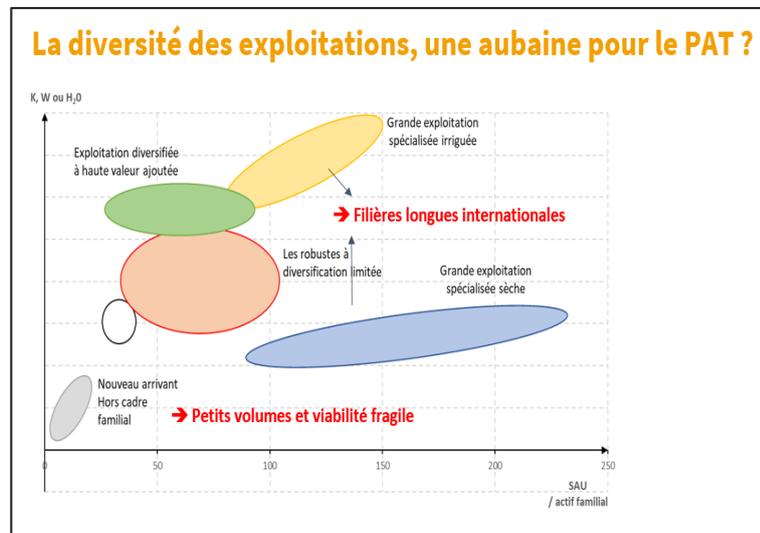
Assez logiquement, les systèmes de culture extensif en travail : système de culture très moto-mécanisé et élevage sans valorisation présentent une productivité du travail élevée comme l'élevage bovin sans transformation ou les cultures semences. A l'inverse la plupart des cultures qui dégagent beaucoup de richesse à l'hectare nécessitent une forte demande de travail comme la transformation et la vente des produits laitiers, la récolte des fruits ou la préparation de l'expédition des volailles.



Enjeux pour un futur projet alimentaire territorial

Les exploitations qui ont un potentiel important mais qui sont orientées vers des marchés extérieurs au territoire ou qui produisent trop peu de volumes

Les différents groupes identifiés dans notre typologie ont des potentialités d'intégration différenciées dans un projet d'alimentation territorial :



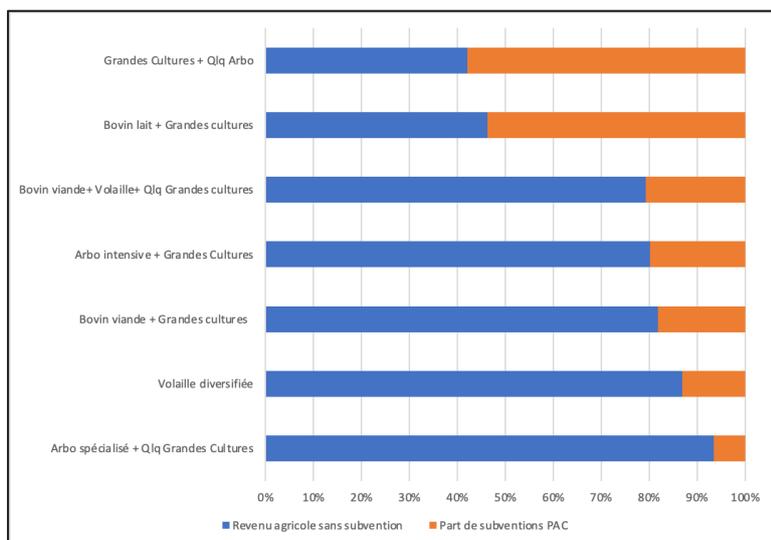
- Les **grandes exploitations spécialisées irriguées** produisent du volume, de la valeur et soutiennent l'emploi local. Elles ont de fait une importance certaine dans la structuration du paysage alimentaire, mais seront sans doute plus difficile à mobiliser car leurs débouchés sont déjà assez bien organisés vers les filières longues tournées à l'international.
- Les **grandes exploitations non irriguées** ont en général un intermédiaire local, notamment des coopératives qu'il serait intéressant de mobiliser dans des réflexions ultérieures mais les produits de ces exploitations restent à destination de filières longues.
- Les **installations récentes hors cadre familial** témoignent en général d'une réelle volonté d'intégration dans le local et commercialisent leur production majoritairement en circuit court. Néanmoins les volumes produits sont réduits et ces exploitations restent fragiles financièrement. Intégrer ces exploitations dans un PAT devrait donc se coupler d'un réel effort de soutien et d'accompagnement de ces structures

Les limites exposées pour les 3 types précédents, ne signifient bien évidemment pas qu'il faille les exclure d'une réflexion alimentaire globale. Un plan d'alimentation durable se doit de traiter des enjeux de durabilité au global.

Ces enjeux sont nombreux sur ces 3 systèmes, on rappelle par exemple les problématiques de main d'œuvre, de revenu et de dépendance aux subventions de la PAC

La part des subventions PAC dans le revenu agricole

Les subventions sont réparties en fonction des types d'exploitation allant d'environ 10% à 60% (cf. figure ci-dessous). Les exploitations en grandes cultures et élevage perçoivent plus de subventions par rapport à celles en arboriculture.



En outre, ces résultats montrent que pour la majorité des exploitations enquêtées, leur revenu ne dépend pas de la subvention.

NB: le revenu agricole ne prend pas en compte l'impôt foncier, MSA, etc.

Néanmoins, pour entamer notre réflexion sur le PAT, on juge que les systèmes robustes et diversifiés à haute valeur ajoutée (HVA) seraient dans un premier temps plus facilement mobilisables par le PAT.

Les exploitations mobilisables à court terme

Les exploitations robustes et à haute valeur ajoutée ont des volumes de production suffisants, une production diversifiée et quelques-unes sont déjà intégrées dans des circuits locaux. Cependant, ce type fait face à un certain nombre de problématiques auxquelles le PAT se devrait de répondre.

Ces exploitations rencontrent en effet des difficultés relatives à leur outil de travail, ils évoquent en particulier un besoin en ateliers de transformation, en abattoir et en espaces de stockage. Ensuite, ces exploitations font part d'un besoin en ressources pour la production notamment en fertilisant et en eau. Les épisodes de sécheresse répétés inquiètent sur l'accès futur à l'eau et la dépendance en fertilisation minérale (dont les prix augmentent fortement) s'accroît.

Enfin, ces exploitations peuvent parfois être amenées à disparaître, du fait que la reprise de ces exploitations, ou l'installation hors cadre familial sur ce type de modèle est difficile. En effet, premièrement ces surfaces relativement étendues (entre 30 et 50 Ha par actif) sont rarement accessibles aux repreneurs qui rencontrent des difficultés dans leur accession au foncier. Ensuite les systèmes de production sont diversifiés ce qui constitue un poids de gestion important pour des installations hors cadre familial.

Enfin, ces exploitations rencontrent, comme beaucoup des types identifiés dans notre typologie, des difficultés à satisfaire leur besoin en main d'œuvre de façon satisfaisante.

L'ensemble des problématiques venant d'être évoquées participe très certainement à notre observation de baromètre social particulièrement bas dans cette catégorie, avec parfois l'expression d'une réelle détresse parmi les agriculteurs sondés.

L'ensemble de cette réflexion conduit à poser la question suivante : **Comment un PAT peut-il être orienté pour connecter les agriculteurs diversifiés à l'alimentation locale ?**



Restitution des résultats & synthèse des échanges

Restitution finale des résultats

Une restitution finale à des deux Communautés de communes présentant l'ensemble des résultats figurants dans ce rapport a été réalisée par les étudiants devant environ 60 personnes (élus, représentants professionnels agricoles, agriculteurs et salariés des organismes de développement agricole) le jeudi 29 septembre 2022 à la salle des fêtes de Cazes Mondenard.



Cette restitution a été ouverte par les mots de M. Claude Veril, Président de la Communauté de communes de Serres en Quercy. Il a adressé ses remerciements à la DDT 82 qui est à l'initiative de cette étude en déposant une candidature auprès de l'Institut Agro Montpellier. *« les étudiants ont sillonné notre territoire et mené par petits groupes des observations du paysage, ils vont présenter leurs travaux, fruit de leur réflexion collective. Il s'agit d'un regard enrichissant pour les élus, les représentant du territoire afin d'engager des échanges après la présentation des résultats. »*

Synthèse des débats

Différents thèmes ont été abordés lors de ces échanges suite à la présentation des résultats de cette étude :

Enjeux sur les débouchés locaux

Un agriculteur diversifié bovin viande indique qu'il vend ses animaux dans le Lot alors qu'il habite à Cazes-Mondenard : *“Il y a des débouchés locaux trop faibles sur le territoire. On sent bien que les gros débouchés sont plutôt à l'extérieur du territoire (Lot, Aveyron, Montauban) plutôt qu'à l'intérieur, il faut plutôt aller sur les marchés à Montauban, Toulouse, dans le Gers pour capter la manne touristique. Il y a plus de passage en juillet août dans le Lot qu'ici.”* -

Cependant, des agriculteurs s'organisent pour créer des débouchés locaux comme un Drive Fermier (La Cagette : <https://www.drivefermierdeganic.fr/>). *« A la base ça vient du Lot et qu'ensuite des producteurs du coin se sont greffés. Il faut une force vive, ça demande beaucoup de travail. On mutualise sur un site internet tous les produits et le mercredi les gens viennent retirer leur panier. Il y a de tout, c'est complet : de l'huile, de la viande, les produits laitiers... On est 16 ou 17 producteurs et les gens commandent et viennent récupérer leurs paniers. La réception se fait à Cazes-Mondenard, il y en a à Durfort, ça vient du Lot à la base, mais le système est national ».*

La communauté de communes de La Françaisain est également en réflexion pour créer un tiers-lieu de commercialisation mutualisé.

Certaines communes s'engagent également grâce au levier de la restauration collective comme par exemple Madame la Maire de la commune de Piquecos: *« on fait l'effort de s'approvisionner avec des producteurs locaux, c'est un point d'honneur dans l'assiette de nos enfants et vis à vis de nos producteurs. Si on peut s'étendre aux autres communes, le pari serait gagné.”*

Le témoignage d'une productrice le confirme, cependant des investissements sont nécessaires et il y a besoin d'un appui pour répondre aux appels d'offres. *“Avec l'aide de la Chambre d'Agriculture et d'une autre entité, on a répondu à un appel d'offre pour approvisionner la cantine centrale en produits locaux ».*

Enjeux liés aux outils de transformations

Il semble exister une forte inquiétude des agriculteurs liées à la fermeture de l'abattoir de Castelsarrasin. Il existe une initiative de faire un abattoir mobile mais les contraintes réglementaires semblent limiter le développement de ce type d'outils. De même, des craintes sont également exprimées pour l'atelier de découpe à Montbeton, atelier qui est en cours de création et qui ne peut fonctionner sans abattoir à proximité. *“La salle de découpe de Montbeton, j'ai été partie prenante du projet. Il devait être mis en route il y a 2 ans, il a été retardé à cause de problèmes administratifs, le Covid-19...à l'époque il y avait encore des abattoirs, mais entre-temps ils ont été fermés. Je pense qu'il y a des problèmes administratifs sur le territoire.”*

Aussi, un autre éleveur de brebis à Touffailles indique que *« des outils de transformation existant mais c'est impossible de les mutualiser à cause de la réglementation. Par exemple, un boucher a un laboratoire et peut faire la découpe et l'emballage sous vide mais l'administration m'a dit non - j'ai dû aller à Villeneuve et ensuite aller dans le Lot. Beaucoup de temps de transport. L'administration n'est pas là pour m'aider mais pour me sanctionner. Empruntez, agrandissez-vous - ce n'est pas comme ça qu'on aménage un territoire »*.

Aussi, certains agriculteurs seraient prêts à prêter leur outil de transformation par exemple une fromagerie mais les contraintes réglementaires ne leur permettent pas : *“transformer les fruits et légumes, des jus et des conserves, c'est faisable mais tout ce qui est carné et laitier, c'est extrêmement compliqué à cause des contraintes sanitaires.”*

Le vice-président de la Commission « Agriculture et des circuits courts » souhaite apporter des réponses : *Sur ce qui est réglementaire, ce ne sont pas les élus territoriaux qui peuvent changer la donne. La réglementation peut évoluer, les fermetures sont plutôt administratives. On souhaite que les deux abattoirs perdurent dans le département. Il n'y a pas besoin de sommes énormes pour remettre aux normes, après c'est la question du volume, il faut en avoir suffisamment. Transporter des bêtes pour les tuer, ce n'est pas vraiment cohérent. Pour faire évoluer les réglementations, il faut en parler au législateur que ce soit les sénateurs ou les députés des départements. Tout ce qui peut être mis en commun doit être fait.*

Si on fait cette démarche de PAT, c'est qu'on a quand même une ambition pour faire de la vente en direct, les collectivités sont prêtes à s'approvisionner chez les particuliers. On en parle depuis longtemps, c'est difficile. Mais demain dans nos cantines il faut avoir des repas bios, mais il faut être capable de trouver des produits bio toute l'année. Si on fait cette démarche avec les deux communautés de communes, c'est qu'on a envie de faire quelque chose en commun, comme un endroit pour de la vente directe sur le territoire. Et c'est avec vous, les agriculteurs, que l'on souhaite le construire. Pour l'instant, on ne sait pas encore si on veut faire labelliser PAT par le Ministère notre démarche de stratégie alimentaire territoriale. Après pour des questions de normes c'est difficile, on va le faire remonter mais c'est compliqué.

Sur l'aspect réglementaire, je ne me permettrais pas de répondre à la place des services vétérinaires, peut-être l'intérêt via un PAT c'est d'avoir des groupes de travail pour faire participer ces services, entendre les contraintes réglementaires, mais aussi faire des démarches un peu plus innovantes qui vont chercher de la souplesse. Il vaut mieux chercher des partenariats plutôt que la relation administration-sanction dont on a l'habitude.

Enjeux liés aux conditions d'installation des jeunes

Un producteur souligne que « *les conditions de travail, salaire et temps de travail, ne correspondent pas aux attentes des jeunes. Il faut trouver quelqu'un de motivé qui ne compte pas son temps de travail, surtout en élevage car c'est une astreinte de 365 jours par an.* »

Une productrice indique : "mon fils s'est installé depuis 1 an, il est optimiste. Il faut que tout le monde ait conscience du fait que si les gens veulent s'installer, il faut qu'ils gagnent leurs vies. Mon fils veut gagner sa vie, la passion c'est bien mais on ne peut pas demander à un jeune en 2022 de gagner 400-600 euros".

Plusieurs agriculteurs notent les difficultés de reprise liées aux coûts de reprise à cause de la taille des fermes et au coût du foncier. "Aujourd'hui le coût estimé pour reprendre une ferme est de 1 million d'euros".

Les problèmes de succession-transmission existe également dans le cadre familial, ils peuvent se poser lorsqu'un seul enfant veut reprendre. *"Le principal c'est le foncier, qui a aujourd'hui pris des valeurs telle que quelqu'un qui n'a pas d'argent ne peut pas s'installer... je suis en train de préparer pour transmettre à mon fils, mais le problème se pose quand il y a deux frères... il y a un partage à faire entre deux enfants... Le premier est paysan mais doit payer son frère, ou alors il est obligé de vendre la moitié... à qui ?"*

Certains jeunes venus s'installer ont partagé leur témoignage d'une expérience parfois difficile et remettent en question sur leur choix de vie. *"Je me suis installé hors cadre familial avec mon associé à côté, ça fait 3 ans et si je l'avais su, je ne l'aurais pas fait. Le métier me plaît mais les banques ne jouent plus du tout le jeu. Sans capital initial tu t'endettes pour des années, c'est sûr qu'il y a un décalage avec l'administration. Les agriculteurs prennent des risques et travaillent avec des gens qui ne prennent aucun risque. C'est toujours toi qui doit prendre sur toi, et personne ne prend le risque d'avancer avec toi".*

D'autres personnes soulignent que des jeunes peuvent aussi s'installer suite à une expérience réussie avec l'aide des anciens propriétaires ou d'anciens exploitants. *"Je voudrais donner un exemple d'un jeune venu en stage avec un projet d'installation en association avec nous. Il s'est finalement installé avec sa femme à quelques kilomètres de chez nous, ils ont acheté une ferme. Ils ont fait un GFA avec quelques membres de la famille. Il y a eu une relation qui s'est instaurée entre eux qui est vraiment intéressante. Cela fait trois ans, quand ils ont des problèmes mécaniques, leur voisin retraité les aide. C'est un bel exemple de transmission, c'est sûrement rare, mais c'est un cas d'école".*

Des jeunes qui viennent de s'installer raconte aussi : « *On a repris une ferme de 110 hectares à Lafrançaise. On est installés depuis juillet 2021. En tant que jeunes on est bien arrivés et accueillis ici. Nous à la base on vient de l'Indre, on a pu reprendre cette ferme parce que notre père a revendu la sienne. C'était compliqué de trouver un accord avec la banque. Par rapport au terrain de nos parents, la terre est meilleure ici ainsi que l'accès à l'eau. Il faut pouvoir faire un travail entre tous les agriculteurs et entre les élus, il faut faire remonter cela à la Région pour essayer de se faire entendre. On a décidé d'agrandir des activités légumières car il existe des débouchés dans le secteur ».*

Un autre agriculteur continue en ce sens : *"Je suis paysan depuis 15 ans, je suis arrivé ici je n'avais rien maintenant j'ai une ferme, il ne me manque rien pour travailler. Malgré la crise écologique, énergétique et économique, il y a énormément d'espoirs, il faut s'entraider, voir les voisins, arrêter de se plaindre tout le temps, et aider les jeunes à s'installer."*

Enjeux de sensibilisation et de communication vers les consommateurs.

Un manque de communication est constaté entre les consommateurs et les producteurs. *" Il y a aussi des enjeux de communication et de sensibilisation des habitants. Il y a des choses qui existent sur le territoire : rappeler aux consommateurs que tout existe sur le territoire. On sort de plusieurs périodes de confinement où tout le monde venait chercher nos produits parce qu'ils n'avaient pas le droit d'aller*

plus loin. C'est à lui de faire l'effort aussi. C'est plutôt à lui de venir dans les points de vente multiples et variés. Je pense que le consommateur est trop volatile dans ses comportements de consommation et se dirige trop vite vers les grandes surfaces. Les gens repartent dans les consommations de masse après le COVID."

Conclusion formulée par M. Milhau, Chef du Service Economie Agricole (SEA) de la DDT 82 :

« Nous adressons tout d'abord nos remerciements aux étudiants et enseignants qui sont venus sur le territoire. Nous remercions également tous les agriculteurs qui se sont impliqués dans ce diagnostic, les techniciens et élus qui ont adhéré à la proposition qu'on leur a faite. Ce diagnostic est un appui pour le programme de la Banque des Territoires "Les petites villes de demain", avec une entrée aménagement du territoire. Au final tout est très lié entre aménagement du territoire, agriculture et alimentation.

Le débat a ouvert sur beaucoup de problématiques : c'est un peu frustrant de ne pas y répondre tout de suite. La DDT 82 va continuer à prendre part aux travaux et accompagner le territoire, avec aussi une casquette réglementaire. On pourra se servir de ce miroir tendu au territoire pour prendre en compte ses faiblesses mais aussi ses atouts et sa diversité. On y travaille, on est engagés là-dessus (très mobilisé eu égard à l'accès à l'eau en lien avec l'État et collectivités). Tout ça implique un travail collectif où chacun apporte son point de vue, ses problèmes et ses solutions afin que nous puissions identifier de futurs axes de travail ».



.....
**INSTITUT NATIONAL D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
POUR L'AGRICULTURE, L'ALIMENTATION ET L'ENVIRONNEMENT**

2 place Pierre Viala 34060 Montpellier - France

Tél. : +33 (0)4 99 61 22 00
.....

www.institut-agro.fr/montpellier